

Tableaux de renseignements supplémentaires :

Rapport sur les résultats ministériels
2021-2022 d'Immigration, Réfugiés et
Citoyenneté Canada

Pour publication électronique seulement



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Canada

Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez Canada.ca/publications-ircc.

Disponible dans d'autres formats sur demande.

Also available in English under the title: Supplementary Information Tables: Immigration, Refugees and Citizenship Canada's 2021–22 Departmental Results Report

Visitez-nous en ligne

[Site Web](https://ircc.canada.ca) : ircc.canada.ca

[X](#) : @CitImmCanFR

[Facebook](#) : @CitImmCanFR

[Instagram](#) : @CitImmCanFR

[YouTube](#) : @CitImmCanada

[LinkedIn](#) : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Citoyenneté et Immigration, 2022.

ISSN 3111-1521

Ci1-29/1F-PDF

IRCC 05-2026

Table des matières

Contexte opérationnel.....	1
Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons	2
Rapports sur les achats écologiques	4
Détails sur les programmes de paiements de transfert	4
Dépenses réelles de 5 millions de dollars ou plus	4
Subvention versée en vertu de l’Accord Canada-Québec	4
Programme d’établissement	7
Programme d’aide à la réinstallation.....	12
Dépenses réelles inférieures à 5 millions de dollars	15
Quotes-parts annuelles à l’Organisation internationale pour les migrations	15
Programme d’aide mondiale aux migrants irréguliers.....	18
Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale.....	20
Analyse comparative entre les sexes plus	24
Section 1 : Capacité d’ACS Plus institutionnelle	24
Section 2 : Incidence sur le genre et la diversité (par programme)	29
Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes.....	59
Réponse aux comités parlementaires	59
Réponse aux audits effectués par le Bureau du vérificateur général du Canada (y compris les audits effectués par le commissaire à l’environnement et au développement durable)	62
Réponse aux audits effectués par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles	63

Contexte opérationnel

La pandémie de COVID-19 a continué de se répercuter sur les activités d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et sur les clients potentiels en 2021-2022, et son impact devrait se faire ressentir également en 2022-2023. IRCC a été confronté à de multiples défis : son personnel a dû s'adapter au travail à distance; les bureaux des fournisseurs de services nationaux, internationaux et tiers ont été temporairement fermés; le traitement des demandes sur papier dans le contexte a été difficile; le nombre de demandes à traiter a augmenté en conséquence. Les clients d'IRCC continuent également d'être touchés par la pandémie en raison de la fermeture des frontières et des répercussions sur les migrations internationales, ainsi que des répercussions sur les activités d'IRCC en ce qui concerne le traitement des demandes.

Pour relever les défis posés par la COVID-19, tant en ce qui concerne le système d'immigration en général que la capacité organisationnelle du Ministère, IRCC a fait de grands progrès pour délaisser les processus sur papier au profit d'un système numérique moderne et a mis en œuvre un certain nombre de mesures de facilitation. Malgré les défis de la pandémie, IRCC continue à faciliter l'entrée légitime des personnes et des familles, ainsi qu'à traiter les demandes de citoyenneté canadienne, de passeport et d'autres documents de voyage sans compromettre la santé et la sécurité des Canadiens. En réponse aux pressions causées par la pandémie, la Mise à jour économique et budgétaire de 2021 a contribué 85 millions de dollars en 2022-2023 à IRCC et à ses partenaires afin de réduire les délais de traitement, ainsi que les arriérés des demandes dans les principaux secteurs d'activité. Ce financement visera à combler les arriérés des demandes de résidence temporaire, de résidence permanente, de cartes de résident permanent, ainsi que des demandes de citoyenneté.

Le Ministère gère des pressions concurrentes, notamment la nécessité de répondre à la demande nationale de travailleurs dans un monde où les effectifs sont de plus en plus mobiles, de contribuer à la croissance économique et de déployer des efforts pour rationaliser la prestation des services et améliorer l'expérience des clients, tout en relevant des défis complexes au chapitre de la sécurité.

IRCC interagit chaque année avec des millions de personnes : celles qui veulent entrer au Canada en tant que résidents temporaires ou permanents et qui s'établissent ensuite dans la société canadienne, celles qui cherchent à obtenir la citoyenneté canadienne, les Canadiens qui veulent obtenir un passeport canadien ou d'autres personnes qui souhaitent obtenir des documents de voyage, comme un certificat d'identité ou un titre de voyage pour réfugiés.

Afin de favoriser l'intégration réussie des nouveaux arrivants dans l'économie et la société canadiennes, IRCC travaille régulièrement en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, les provinces et territoires et d'autres intervenants afin d'aborder divers sujets clés liés à l'immigration, comme la planification des niveaux d'immigration, l'immigration

économique ainsi que l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants, y compris les réfugiés et les personnes protégées.

Par ailleurs, IRCC garantit la meilleure expérience client possible grâce à un ensemble d'outils d'analytique avancée et en ligne conçus pour maintenir une expérience client positive et une réduction continue des délais de traitement et des demandes en attente de traitement.

Au cours des dernières années, à l'exception de 2020, le Ministère a observé des augmentations appréciables dans certains de ses secteurs d'activité les plus importants, car de nombreuses personnes dans le monde entier souhaitent entrer au Canada de façon temporaire ou permanente.

Le défi d'IRCC est de gérer efficacement l'augmentation du volume de demandes dans tous ses secteurs d'activité alors que les frontières internationales rouvrent graduellement et que la reprise économique du Canada s'installe, tout en travaillant avec les intervenants pour s'assurer que les nouveaux arrivants ont les meilleures chances de réussir dans la relance économique du Canada à la suite des répercussions économiques négatives découlant de la COVID-19.

Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

Raison d'être

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une incidence positive. Il a accueilli 19 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, si l'on regarde vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, octroie la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Remarque : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du Ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Mandat et rôle

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sélectionne et accueille à titre de résidents permanents et de résidents temporaires des étrangers dont les compétences contribuent à la prospérité du Canada. IRCC réunit également les familles.

Le Ministère perpétue la tradition humanitaire du Canada en accueillant des réfugiés et d'autres personnes qui ont besoin de protection, ce qui lui permet de respecter ses obligations internationales et de préserver sa réputation à l'échelle mondiale.

IRCC, en collaboration avec ses partenaires, présélectionne les résidents permanents et temporaires éventuels de manière à assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Il est également responsable de la délivrance et du contrôle des passeports canadiens et d'autres titres de voyage qui facilitent les déplacements des citoyens canadiens, des résidents permanents et des personnes protégées.

Le Ministère renforce le Canada en aidant tous les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer à la société et à l'économie canadiennes, en plus d'encourager les gens à obtenir la citoyenneté canadienne, d'attribuer celle-ci et de délivrer des preuves de citoyenneté.

Enfin, IRCC fournit des conseils stratégiques fondés sur des résultats et des données probantes concernant les questions d'immigration, d'établissement et d'intégration des immigrants francophones et par l'entremise du Plan d'action pour les langues officielles d'IRCC.

IRCC offre ses nombreux programmes directement ou par l'intermédiaire d'ententes contractuelles ou d'ententes de subventions ou de contribution, ou en partenariat avec d'autres ministères.

Des services d'immigration sont offerts par le biais du [site Web d'IRCC](#), par téléphone durant les heures d'ouverture locales au Canada ou par courriel, ainsi que dans 23 points de service au Canada et 61 points de service répartis dans 50 pays. En août 2022, il y avait 166 centres de réception des demandes de visa dans 111 pays offrant des services aux clients, entre autres, la collecte de données biométriques, 130 centres de soutien aux demandeurs¹ aux États-Unis, de même qu'un réseau d'un peu plus de 2 900 médecins désignés offrant leurs services dans 178 pays.

Les services d'établissement et d'intégration avant l'arrivée au Canada sont offerts partout au pays, sauf au Québec, grâce à un réseau de plus de 500 fournisseurs de services partout au Canada.

Le Ministère collabore aussi avec [Emploi et Développement social Canada](#) pour offrir des services de collecte de données biométriques et de délivrance de passeports au pays. Ce partenariat permet à IRCC de profiter d'un vaste réseau de centres de traitement des demandes de passeport et de centres offrant des services directs (24 Centres de Service Canada – services de passeport et 318 Centres de Service Canada dont 11 offrant tous les services de passeport). IRCC est également partenaire d'[Affaires mondiales Canada](#), qui

¹ Les centres de soutien aux demandeurs aux États-Unis offrent des services de collecte des données biométriques aux demandeurs de visa de résident temporaire canadiens.

assure les services de passeport à l'étranger à 206 emplacements différents dans 144 pays.

Rapports sur les achats écologiques

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est lié par la [Loi fédérale sur le développement durable](#) et était tenu d'élaborer une [Stratégie ministérielle de développement durable \(SMDD\) pour 2020 à 2023](#). Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a élaboré son rapport sur la [SMDD 2021-2022](#) correspondant, y compris les rapports applicables sur les activités d'approvisionnement écologiques. Ce rapport peut être consulté sur le site web de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Dépenses réelles de 5 millions de dollars ou plus

Subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec

Date de début

La compensation financière versée à la province (sous forme de subvention) est fondée sur l'[Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains](#), entré en vigueur le 1er avril 1991.

Date de fin

Programme permanent

Type de paiement de transfert

Subvention

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

La subvention accordée au Québec concorde avec l'Accord Canada-Québec signé en 1991.

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Établissement et Réinstallation

But et objectifs du programme de paiement de transfert

Conformément à l'Accord Canada-Québec signé en 1991, le Canada a transféré au Québec la responsabilité de l'administration des services liés à l'établissement et à la réinstallation, et cette responsabilité venait avec une subvention qui comprend une indemnité raisonnable pour les coûts.

Cette subvention versée au Québec couvre les coûts des services d'accueil et d'intégration linguistique, culturelle et économique, à condition qu'ils soient comparables aux services financés par le fédéral offerts ailleurs au pays.

Les objectifs de l'Accord sont de préserver le poids démographique du Québec au Canada et d'intégrer les immigrants dans cette province d'une manière qui respecte l'identité distincte du Québec.

Aux termes de l'Accord, la sélection des immigrants destinés au Québec (sauf les cas portant sur le regroupement familial et les personnes protégées au Canada) relève exclusivement de la province, de même que l'accueil et l'intégration linguistique et culturelle de ces immigrants (y compris la réinstallation des réfugiés).

Toujours en vertu de l'Accord, la responsabilité du Canada consiste à définir les objectifs en matière d'immigration, les niveaux nationaux d'immigration et l'admissibilité des immigrants ainsi qu'à sélectionner les demandeurs au titre de la catégorie du regroupement familial et les personnes protégées au Canada et à attribuer la citoyenneté.

Ce programme a recours au financement par paiement de transfert dans le cadre de la subvention au titre de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.

Il incombe au Québec de sélectionner, d'accueillir et d'intégrer les immigrants qui s'établissent dans la province. Conformément à l'article 26 et à l'annexe B de l'Accord Canada-Québec, le Canada doit accorder une compensation au Québec pour les services d'accueil et d'intégration pourvu que :

- les services d'accueil et d'intégration (mentionnés aux articles 24 et 25 de l'Accord) offerts par le Québec correspondent dans leur ensemble à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays;
- ces services soient offerts sans discrimination à tout résident permanent dans cette province, qu'il ait été sélectionné ou non par le Québec.

Résultats atteints

Le gouvernement du Québec est responsable d'élaborer et de publier ses propres lois et politiques sur l'immigration. Il rend compte devant l'Assemblée nationale de la province de ses propres résultats attendus au titre de l'immigration.

Bien que le Québec ait compétence en matière d'accueil et d'intégration des immigrants qui s'établissent dans la province, l'Accord précise que les services couverts par la subvention doivent correspondre à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays. À cette fin, le Comité mixte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) a pour mandat « d'étudier au moins une fois l'an les services d'accueil et d'intégration offerts par le Canada et le Québec » [annexe A, articles 3(g) et 23(b)] et de s'assurer que des services comparables continuent d'être offerts aux nouveaux arrivants dans tout le pays.

Depuis 2014, le Comité mixte IRCC-MIFI a déposé cinq études comparatives qui montrent que les services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants des deux administrations sont généralement comparables et satisfont donc aux exigences de l'Accord.

Tel que le Comité mixte IRCC-MIFI l'a demandé, la collaboration à l'étude comparative de la période de référence 2020-2021 a débuté à l'automne 2021. Les efforts déployés pour répondre à la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence sur l'étude, et il a fallu en adapter la portée et la structure de prestation des services. Par conséquent, l'étude comparative de la période 2020-2021 comporte un survol de la façon dont le secteur de l'établissement a réagi à la perturbation des cycles réguliers du marché en réajustant la prestation des services et en exploitant l'innovation dans le secteur en fonction de la pandémie de COVID-19. En 2020-2021, comme pour les études précédentes, la comparabilité globale des systèmes d'intégration (en ce qui a trait aux services d'accueil et d'intégration) dans les sphères de compétence du Canada et du Québec a connu des problèmes similaires au chapitre de l'instauration des mesures de santé publique, de la fermeture des frontières et de l'interruption des services. L'étude est terminée et devrait être soumise à la réunion du Comité mixte IRCC-MIFI de 2022.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

En 2021-2022, aucune mission d'audit ne portait sur la subvention découlant de l'Accord Canada-Québec.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

Une [évaluation de la subvention accordée au Québec](#) a pris fin en janvier 2020. La prochaine évaluation planifiée devrait être achevée en 2025-2026.

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

IRCC et le MIFI (anciennement le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion) du Québec se réunissent annuellement, au sein du Comité mixte IRCC-MIFI, pour coordonner la mise en œuvre des politiques du Canada et du Québec relativement aux objectifs d'immigration et d'intégration exposés dans l'Accord.

IRCC et le MIFI se réunissent également chaque semestre, au sein du Comité d'application, pour coordonner l'application de l'Accord et élaborer les modalités de fonctionnement nécessaires.

Au sein du Comité mixte IRCC-MIFI, qui est coprésidé par les sous-ministres adjoints d'IRCC et du MIFI du Québec, l'engagement bilatéral consiste toujours à veiller à ce que les services d'accueil et d'intégration proposés par le Canada et le Québec sont comparables. Les sous-ministres adjoints approuvent la portée, les domaines clés de l'examen et le calendrier de comparaison, et délèguent l'élaboration de la comparaison au groupe de travail mixte des directeurs. En 2021, IRCC et le MIFI ont ensemble mis sur pied un groupe de travail composé d'experts des deux administrations, afin d'élaborer une nouvelle méthode et une série d'indicateurs aux fins de l'étude comparative des services d'établissement et d'intégration de 2020-2021. Ce travail est terminé, et l'étude devrait être déposée à la réunion de 2022 du Comité mixte IRCC-MIFI.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits pouvant être utilisés	2021-2022 Dépenses réelles (crédits utilisés)	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)
Total des subventions	591 622 000	650 270 000	650 270 000	697 030 000	697 030 000	46 760 000
Total des contributions	0	0	0	0	0	0
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	591 622 000	650 270 000	650 270 000	697 030 000	697 030 000	46 760 000

Explication des écarts

Les dépenses réelles étaient supérieures aux prévisions en raison d'un ajustement apporté au paiement final. Le paiement final est calculé à l'aide d'une formule contenue dans l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.

Programme d'établissement

Date de début

15 mai 2008

Date de fin

Programme permanent

Type de paiement de transfert

Subvention et contribution

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

2022-2023

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Établissement

But et objectifs du programme de paiement de transfert

Pour que le Canada puisse profiter des avantages économiques, sociaux et culturels de l'immigration, les nouveaux arrivants doivent réussir à s'intégrer à la société canadienne. L'intégration est un processus à double sens qui exige un engagement de la part des immigrants pour s'adapter à la vie au Canada, ainsi que de la part du Canada pour accueillir et pour s'adapter aux nouveaux arrivants et aux nouvelles cultures. On entend par « établissement » la brève période d'adaptation mutuelle entre les nouveaux arrivants et la société d'accueil, au cours de laquelle le gouvernement offre du soutien et des services aux nouveaux arrivants.

Le Programme d'établissement d'IRCC joue un rôle essentiel dans l'intégration des nouveaux arrivants en aidant les immigrants et les réfugiés à surmonter les obstacles qui leur sont propres afin qu'ils puissent s'engager pleinement à la vie sociale, culturelle, civique et économique au Canada. Le programme vise à fournir aux nouveaux arrivants un soutien avant leur arrivée au Canada. Ensuite, le programme leur fournit des évaluations des besoins et des biens ainsi que les renseignements nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées, développer et tirer parti des compétences pour trouver un emploi ainsi que des compétences linguistiques et un soutien pour créer des réseaux au sein de leur nouvelle collectivité. Le programme soutient également l'intégration des nouveaux arrivants francophones par le biais du Parcours d'intégration francophone, qui consiste en une série de services d'établissement en français, offerts par les communautés francophones hors du Québec, et visant à faciliter l'accueil, le soutien, l'intégration économique et socioculturelle, ainsi que la création de liens durables entre les nouveaux arrivants et les communautés francophones. IRCC finance la prestation de programmes d'établissement dans tout le pays et à l'étranger, et contribue au renforcement des capacités des organisations bénéficiaires.

Résultats atteints

En 2021-2022, malgré la pandémie, le [Programme d'établissement](#) a appuyé les services d'établissement offerts à près de 427 000 nouveaux arrivants au Canada, par l'entremise des services directs dispensés par plus de 550 fournisseurs de services (FS).

Pour comprendre les besoins des nouveaux arrivants et y répondre, un peu plus de 200 000 nouveaux arrivants ont bénéficié d'une évaluation complète de leurs besoins afin de guider leur parcours d'établissement. La plupart des clients du Programme d'établissement ont été aiguillés vers divers services financés par IRCC et d'autres services communautaires, dont des services de santé mentale et des services juridiques. Plus de 350 000 nouveaux arrivants ont eu droit à des services d'information et d'orientation qui, pour les familiariser avec la vie au Canada, portaient sur des sujets tels que les ressources communautaires, la recherche d'un logement, la constitution d'une communauté, les possibilités d'éducation et la recherche d'un emploi. Près de 24 000 clients ont obtenu des services d'établissement auprès de presque 80 FS francophones désignés, de façon à faciliter leur intégration dans leurs nouvelles collectivités francophones.

En outre, près de 76 500 nouveaux arrivants ont suivi une [formation linguistique](#) financée par IRCC, afin d'améliorer leur connaissance et leur utilisation des langues officielles du Canada. Les services de formation linguistique étaient dispensés en personne, en ligne ou en combinant ces deux approches.

Pour accroître la connaissance du marché du travail et l'accès à celui-ci, au-delà de 49 000 nouveaux arrivants ont accédé à une série de services d'emploi en 2021-2022. Au moyen d'activités visant à [établir des liens avec la collectivité](#), presque 72 000 clients ont obtenu des services leur permettant d'échanger avec des pairs canadiens, d'apprendre à utiliser les services dans leur communauté, et de tisser des liens avec des organismes locaux.

Soucieux d'assurer un environnement accueillant aux nouveaux arrivants, IRCC a soutenu 86 partenariats locaux d'immigration (PLI) en 2021-2022 favorisant la coordination des services et la planification communautaire des besoins locaux des nouveaux arrivants. Pour encourager la création de partenariats et resserrer la collaboration et la mise en commun de renseignements entre les PLI de tout le pays, un nouveau secrétariat national des PLI (SNP) a continué de servir de point de convergence et de porte parole régional et national. En réponse à la pandémie de COVID-19, le SNP a adopté un rôle déterminant dans la collecte et la dissémination de renseignements sur divers sujets concernant les PLI et la reprise postpandémie. IRCC a également soutenu 13 Réseaux en immigration francophones (RIF), dans le but d'attirer, de recruter, d'accueillir et d'intégrer des nouveaux arrivants d'expression française. En 2021-2022, les 14 collectivités (hors Québec) participant à l'[Initiative des communautés francophones accueillantes](#) ont poursuivi la réalisation des activités prévues à leurs plans communautaires. Les RIF ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets s'inscrivant dans cette initiative.

En août 2021, [IRCC a annoncé un investissement de 100 millions de dollars sur trois ans \(2021-2024\)](#) pour les initiatives d'[amélioration de la prestation des services – archivé](#), de façon à améliorer l'accès des nouveaux arrivants aux services d'établissement et de les aider, eux et le secteur de l'établissement, à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. À la suite d'un processus de déclaration d'intérêt, le financement de 78 projets fructueux a été approuvé.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

Il n'y a pas eu de mission d'audit pour le Programme d'établissement en 2021-2022.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

Février 2022 a marqué la conclusion d'une [évaluation de l'initiative des travailleurs et des travailleuses de l'établissement dans les écoles](#).

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

En 2021-2022, les agents affectés au Programme d'établissement d'IRCC ont continué de discuter directement avec les FS au moyen d'une correspondance régulière et d'échanges portant sur la gestion des accords, d'activités en personne et virtuelles, de moniteurs financiers, de l'examen des rapports qualitatifs et quantitatifs produits par les FS, ainsi que de réunions communautaires organisées par des organismes cadres, des PLI, des RIF et d'autres intervenants concernés.

En juin 2021, IRCC a publié une [demande de propositions pour le Programme d'aide à la réinstallation et services de gestion des cas pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement \(RPG\) et les autres arrivants vulnérables – archivé](#). Un financement a été accordé à 23 projets pour la mise en œuvre du [Plan pluriannuel des niveaux d'immigration 2021-2023](#), au moyen du renforcement de la capacité des collectivités de réinstaller des RPG et des nouveaux arrivants vulnérables. En outre, les nouveaux FS du Programme d'aide à la réinstallation ont été répartis dans neuf petites collectivités à travers le Canada et ont signé des ententes de trois ans en vigueur à compter du 1^{er} avril 2022.

En mars 2022, IRCC a aussi évalué des demandes de prix pour des projets visant à dispenser des services immédiats et essentiels au bureau d'entrée de l'aéroport Pearson, comme de l'aide pour comprendre les procédures d'immigration et de douanes et obtenir un logement temporaire.

IRCC a également terminé l'examen des résultats du troisième Sondage annuel volontaire sur les résultats des nouveaux arrivants (SRNA) qui, pour la première fois, comportait des questions sur la race. Comme seule source de données recueillies par le Ministère sur tous les nouveaux arrivants, le SRNA est un outil essentiel à la compréhension des résultats globaux de l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. De plus, le SRNA fournit des renseignements sur les tendances et les obstacles, de façon à informer les politiques et les prises de décisions associées au Programme d'établissement.

En 2021-2022, IRCC a, de diverses façons, joué un rôle clé dans la transmission et l'échange de renseignements aux FS et entre eux, ainsi qu'à d'autres organismes voués à l'établissement, tant à l'échelle nationale que régionale, et de façon officielle ou non. IRCC compte des forums qui réunissent les FS, dont le Conseil national de l'établissement et de l'intégration (CNEI) – un mécanisme pancanadien de dialogue national continu, de collaboration, de consultation, de planification et de mise en commun de renseignements entre gouvernements et partenaires et intervenants clés –, ainsi que des sommets régionaux conçus pour traiter des renseignements, lacunes et besoins des régions. En 2021-2022, le CNEI a tenu cinq vidéoconférences afin de discuter des mesures d'adaptation à la COVID-19, de la lutte contre le racisme, des objectifs d'immigration, de l'établissement d'Afghans, de la prestation des services numériques et des mesures visant à aider les personnes confrontées à de multiples obstacles et inégalités.

Communauté francophone

Pour s'acquitter de son mandat, le Comité consultatif national en établissement francophone a coordonné une série de dialogues stratégiques qui, en février 2022, mettaient à parti des intervenants clés des collectivités francophones de tout le pays. Ces dialogues ont donné lieu à des échanges productifs sur des enjeux courants associés aux services d'établissement francophones, et sur les solutions proposées pour améliorer le secteur de l'établissement francophone. Des recommandations préliminaires étofferont un modèle renouvelé de prestation de services à l'appui du secteur de l'établissement francophone.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits pouvant être utilisés	2021-2022 Dépenses réelles (crédits utilisés)	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)
Total des subventions	0	14 433 955	40 000 000	15 817 311	15 817 311	(24 182 689)
Total des contributions	773 742 211	786 481 494	845 645 490	864 779 039	832 413 887	(13 231 603)
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	773 742 211	800 915 449	885 645 490	880 596 350	848 231 198	(37 414 292)

Explication des écarts

Les fonds affectés au Plan pluriannuel des niveaux d'immigration 2021-2023 et à l'engagement humanitaire en Afghanistan n'étaient pas inclus dans les dépenses prévues de 2021-2022.

Les dépenses réelles étaient inférieures aux dépenses prévues en raison du surplus de l'année attribuable à la nature des activités réalisées, et aussi parce que l'actuelle pandémie de COVID-19 a modifié la prestation des services.

Une demande a été approuvée afin de reporter de 2021-2022 à 2022-2023 la somme de 10,1 millions de dollars prévue au fonds d'établissement, en prévision de l'arrivée attendue de réfugiés afghans.

Programme d'aide à la réinstallation

Date de début

En février 1951, le Programme a été lancé sous le titre « Programme d'aide à l'adaptation des immigrants »; en 1998, il a été renommé « Programme d'aide à la réinstallation »

Date de fin

Programme permanent

Type de paiement de transfert

Subvention et contribution

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

2022-2023

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Programme de réinstallation des réfugiés

But et objectifs du programme de paiement de transfert

Le principal objectif du Programme d'aide à la réinstallation des réfugiés (PAR) est de répondre aux besoins des clients réinstallés après leur arrivée au Canada en finançant la prestation des services immédiats et essentiels et en leur offrant du soutien financier direct. Les clients admissibles comprennent des RPG et certaines personnes en situation similaire à celle de réfugié admises au Canada selon les politiques d'intérêt public. Le Québec reçoit un financement distinct dans le cadre de l'Accord Canada-Québec afin de

fournir des services semblables aux réfugiés admissibles ayant cette province pour destination.

Les services immédiats et essentiels sont fournis au moyen d'ententes de contribution avec les FS du PAR. Les services du PAR comprennent sans toutefois s'y limiter : les séances d'orientation à l'étranger et au Canada; les services au point d'entrée, un logement temporaire et de l'aide pour trouver un logement permanent; de l'aide pour ouvrir un compte bancaire, une formation sur les connaissances liées à la vie quotidienne, des séances d'orientation vers les programmes fédéraux et provinciaux obligatoires et les programmes d'établissement.

Le soutien du revenu est administré directement par le Ministère et peut être fourni pendant une période maximale de 12 mois si le revenu des clients n'est pas suffisamment élevé pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge qui les accompagnent. Dans la plupart des cas, les clients du PAR reçoivent également une indemnité initiale qui leur permet d'assumer les dépenses pour l'ameublement et d'autres accessoires pour la maison.

Des services limités (services au point d'entrée) sont offerts dans le cadre du PAR à tous les réfugiés réinstallés. Les réfugiés réinstallés dans le cadre du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas peuvent recevoir jusqu'à six mois de soutien au revenu du PAR.

Le PAR finance également certaines activités au Canada pour appuyer le parrainage privé de réfugiés (p. ex. Programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés), ainsi que des activités à l'étranger telles que celles administrées par l'Organisation internationale pour les migrations afin de soutenir la réinstallation et les objectifs du PAR.

Résultats atteints

IRCC a continué de répondre aux besoins immédiats et essentiels des RPG. En 2021-2022, 12 641 RPG ont accédé à des services du PAR² (hors Québec), ce qui représente pour eux une hausse de 95 %. Le Ministère a financé [neuf nouveaux FS du PAR en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick](#). Pour se procurer des outils nécessaires afin de vivre de façon autonome dans la société canadienne, 89 % des RPG ont utilisé les services d'établissement d'IRCC dans l'année qui a suivi leur arrivée.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

Un [audit interne du Programme de parrainage privé de réfugiés](#) a été achevé en juin 2021.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

² En 2021-2022, 18 000 clients ont reçu des services du PAR, dont plus de 13 000 RPG. Principaux clients du PAR, les RPG ont habituellement accès à l'ensemble des services du programme.

Une [évaluation des programmes de réinstallation \(Programme des RPG, Programme de parrainage privé de réfugiés, Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas et PAR\)](#) a pris fin en octobre 2016. La prochaine évaluation prévue du Programme d'aide à l'établissement devrait être réalisée en 2022-2023.

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

En 2021-2022, IRCC a régulièrement consulté des FS du PAR aux tables nationales et régionales de discussion, afin de favoriser le renforcement des capacités et ainsi de fournir des services immédiats et essentiels aux réfugiés, dont ceux provenant de l'Afghanistan. IRCC s'est associé à d'autres ministères et intervenants pour accueillir des [RPG afghans](#), tout en continuant d'observer les lignes directrices sur la santé publique en constante évolution, et a instauré de nouvelles stratégies pour leur réinstallation à Toronto, Halifax, Saint John's et Saskatoon.

En juin 2021, IRCC a lancé une [demande de propositions aux collectivités choisies par le PAR et les services de gestion des cas](#) dans le cadre du Programme d'établissement. Par conséquent, de nouveaux FS du PAR ont été établis dans neuf petites communautés du Canada.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits pouvant être utilisés	2021-2022 Dépenses réelles (crédits utilisés)	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)
Total des subventions	0	12 000 000	21 374 855	32 463 785	29 000 000	7 625 145
Total des contributions	112 362 154	68 066 132	124 328 063	289 915 132	185 498 417	61 170 354
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	112 362 154	80 066 132	145 702 918	322 378 917	214 498 417	68 795 499

Explication des écarts

Les fonds affectés au Plan pluriannuel des niveaux d'immigration 2021-2023 et à l'engagement humanitaire en Afghanistan n'étaient pas inclus dans les dépenses prévues de 2021-2022.

En outre, la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par des sommes inutilisées en fin d'exercice par le Programme de soutien du revenu, en raison

du nombre d'admissions des RPG qui était inférieur aux prévisions, puisque les réfugiés afghans sont arrivés plus tard que ce qui était prévu.

Une demande a été approuvée afin de reporter de 2021-2022 à 2022-2023 la somme de 81,1 millions de dollars prévue au PAR, en prévision de l'arrivée attendue de réfugiés afghans.

Dépenses réelles inférieures à 5 millions de dollars

Quotes-parts annuelles à l'Organisation internationale pour les migrations

Date de début

Le Canada était un membre fondateur de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 1951, mais s'en est retiré en 1962. Le Canada a par la suite rejoint l'organisation en tant que membre à part entière en 1991.

Date de fin

Programme permanent

Type de paiement de transfert

Contribution³

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

2010-2011

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Asile

But et objectifs du programme de paiement de transfert

³ La contribution du Canada est un pourcentage des dépenses administratives annuelles de l'OIM, déterminé par l'OIM en fonction de la capacité de payer. Pour déterminer la capacité de payer d'un État et la contribution qui en résulte, l'OIM se fonde sur les taux de contribution des Nations Unies, établis par une résolution des Nations Unies (également déterminés sur la base de la capacité de payer).

Les contributions à l'OIM permettent au Canada de :

- participer aux mécanismes de gouvernance et de prise de décisions de l'organisation, dont les évaluations et les vérifications, et aux pratiques d'établissement du budget;
- renforcer ses connaissances sur les tendances mondiales et les approches en matière de gestion des migrations;
- faire progresser ses priorités internationales en matière de migration, soit : aider à assurer la gestion ordonnée et humaine des migrations; promouvoir la coopération internationale sur les questions de migration; aider à la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration;
- fournir une aide humanitaire aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays;
- mettre en œuvre les programmes d'IRCC dans les domaines de la réinstallation, de la santé des migrants et du renforcement des capacités.

En tant que membre de l'OIM, le Ministère dispose d'une capacité accrue pour atteindre ses objectifs liés à ce qui suit :

- gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts du Canada et protège la santé et la sécurité des Canadiens;
- reconnaissance et acceptation à l'échelle internationale des principes de gestion de la migration dans le respect des grands objectifs du Canada en matière de politique étrangère.

Résultats atteints

En 2021-2022, les efforts dirigés par IRCC pour le Canada, en vue de réformer la gouvernance de l'OIM, ont produit de bons résultats, car la structure de gouvernance donne maintenant à tous les États membres un accès équitable au Bureau du Conseil. Les postes au sein du Bureau du Conseil permettent aux États membres d'influencer et de faire avancer les priorités mondiales en matière de migration, et de jouer un rôle de premier plan dans les questions mondiales de migration. La structure précédente excluait environ un membre de l'OIM sur cinq, dont le Canada, en raison du mode de représentation. Le Canada aura l'occasion de briguer un poste au sein du Bureau du Conseil en 2025.

En 2021-2022, IRCC a continué de travailler en étroite collaboration avec l'OIM, afin d'organiser les voyages, de faciliter les examens médicaux aux fins de l'immigration, d'effectuer des bilans de santé avant l'embarquement et de dispenser d'autres services médicaux avant le départ à tous les réfugiés prêts à voyager.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

En 2021-2022, aucune mission d'audit ne portait sur les quotes-parts annuelles à l'OIM.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

Une [évaluation de la participation d'IRCC à des organisations et forums internationaux sur la migration](#) a été réalisée en décembre 2021.

L'évaluation a révélé le besoin continu d'IRCC de financer la participation du Canada à des organisations et forums internationaux sur la migration et, de manière générale, l'utilisation optimale des ressources que font ces organisations et forums. Même si les retombées variaient en fonction des forums et des organisations, le Canada a, grâce à sa participation, contribué à la prise de positions internationales.

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

En tant que ministère responsable de la relation globale entre l'OIM et le gouvernement canadien, IRCC participe aux deux organes directeurs, le [Conseil de l'OIM](#) et le [Comité permanent des programmes et des finances](#), ce qui permet au Canada de jouer un rôle dans la gouvernance et la prise de décision de l'organisation. Étant donné que l'OIM est dirigée par l'État, le Canada a la responsabilité d'assurer une diligence raisonnable quant à la façon dont l'organisation s'approprie et utilise ses ressources.

En 2021-2022, le Canada a participé à des discussions sur la réforme de la structure de gouvernance de l'exécutif afin de permettre à tous les États membres de l'OIM un accès équitable aux quatre postes du Bureau du Conseil qui a été négocié avec succès en novembre 2021. Pour remédier au déficit budgétaire administratif de l'OIM, IRCC a également contribué aux discussions, qui sont toujours en cours, sur la réforme budgétaire.

IRCC participe également aux groupes de travail officiels de l'organisation sur les relations avec les Nations Unies et la [réforme budgétaire](#). IRCC a été et continue d'être présent à toutes les consultations informelles organisées par l'OIM. De plus, des représentants du gouvernement du Canada rencontrent régulièrement la direction de l'OIM pour discuter des priorités communes et des moyens d'améliorer les relations bilatérales.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits pouvant être utilisés	2021-2022 Dépenses réelles (crédits utilisés)	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)
Total des subventions	0	0	0	0	0	0
Total des contributions	2 077 075	2 105 966	2 200 000	2 200 000	2 109 858	(90 142)
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0

Total pour le programme	2 077 075	2 105 966	2 200 000	2 200 000	2 109 858	(90 142)
--------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

Explication des écarts

Les montants représentent les frais d'adhésion annuels à l'OIM. L'écart est attribuable aux taux de change.

Programme d'aide mondiale aux migrants irréguliers

Date de début

Avril 2013

Date de fin

31 mars 2023

Type de paiement de transfert

Contribution

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

2018-2019

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Asile

But et objectifs du programme de paiement de transfert

Le programme a pour but de réagir rapidement et efficacement aux crises internationales liées à la migration irrégulière afin d'assurer une migration gérée qui favorise les intérêts canadiens et protège la santé et la sécurité des Canadiens.

Le programme offre des paiements de transfert sous forme de contributions à des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales de confiance (comme l'Organisation internationale pour les migrations). Il contribue généralement à décourager le passage de clandestins et la migration irrégulière, tout en veillant :

- à répondre aux besoins fondamentaux des migrants interceptés, y compris l'hébergement, l'eau, la nourriture et les soins médicaux d'urgence;
- à ce que les migrants interceptés soient traités conformément aux principes internationaux des droits de la personne, y compris la protection contre le refoulement;
- à ce que les migrants interceptés soient renvoyés dans leur pays d'origine s'il est établi qu'ils n'ont pas besoin de protection en vertu du droit international relatif aux réfugiés.

Le programme fait partie de la Stratégie interministérielle globale de prévention du passage de clandestins du Canada, qui est dirigée par Affaires mondiales Canada.

Résultats atteints

En 2021-2022, le Programme d'aide mondiale aux migrants irréguliers (PAMMI) a accordé 1 273 773 \$ en contributions, ce qui a aidé 20 migrants interceptés. Ces fonds ont servi au rapatriement, à l'hébergement, à la nourriture et aux soins médicaux de migrants en détresse, ainsi qu'à la poursuite de campagnes de migration sécuritaire au Sri Lanka. Cette aide a quant à elle contribué à décourager le passage de clandestins et la migration irrégulière, tout en veillant à ce que les migrants interceptés voient leurs besoins essentiels satisfaits (logement, eau, nourriture et soins médicaux d'urgence); soient traités dans le respect des principes internationaux de protection, y compris la protection contre le refoulement; et soient renvoyés dans leur pays d'origine s'il est déterminé qu'ils n'ont pas besoin d'une protection conforme aux principes de protection internationaux.

Il y a eu moins de migrants interceptés en 2021-2022 en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie. Le nombre de migrants irréguliers devrait augmenter à mesure que la pandémie se résorbe.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

Il n'y a pas eu de mission d'audit pour le PAMMI en 2021-2022.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

La dernière [évaluation du PAMMI](#) remonte à novembre 2015. Une évaluation du Programme est en cours et devrait être terminée en 2022-2023.

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

En 2021-2022, IRCC a poursuivi ses rencontres mensuelles avec les administrateurs du PAMMI à l'OIM, afin de discuter des besoins, de l'administration du Programme et d'autres sujets connexes, au besoin.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits	2021-2022 Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)

				pouvant être utilisés	(crédits utilisés)	
Total des subventions	0	0	0	0	0	0
Total des contributions	1 342 284	1 141 197	3 000 000	3 000 000	1 273 773	(1 726 227)
Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	1 342 284	1 141 197	3 000 000	3 000 000	1 273 773	(1 726 227)

Explication des écarts

Le PAMMI est censé réserver 3 000 000 \$ par an, en prévision de l'éventuel besoin de rapatriement et d'autres formes d'aide aux migrants clandestins et interceptés. L'accord de contribution est délibérément plus élevé que les dépenses annuelles, de sorte que des fonds soient facilement accessibles en cas de besoin. Les dépenses de 2021-2022 sont légèrement supérieures à celles de l'exercice 2020-2021, en raison des déplacements plus nombreux qui font suite à l'assouplissement des restrictions de voyage à l'échelle mondiale.

Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale

Date de début

En février 2003, le programme a été lancé pour la première fois sous le nom de Programme d'élaboration de politiques en matière de migration; en 2019, il a été renommé Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale

Date de fin

Programme permanent

Type de paiement de transfert

Subvention

Type de crédit

Le programme dépend de crédits annuels inscrits aux budgets des dépenses.

Exercice de mise en application des modalités

2019-2020

Lien vers les résultats ministériels

Les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada

Lien vers le Répertoire des programmes du Ministère

Asile

But et objectifs du programme de paiement de transfert

Le but du Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale (PRCMI) est de financer des initiatives qui font progresser les politiques et programmes mondiaux en matière de migration, à l'appui des objectifs migratoires et humanitaires du Canada.

L'objectif principal du PRCMI est de soutenir le développement de systèmes de migration bien gérés qui facilitent une migration sûre, ordonnée et régulière par l'entremise de :

- l'adhésion à des organisations internationales liées aux migrations;
- l'avancement des efforts de renforcement des capacités;
- l'intensification de la production et de l'échange de renseignements et d'expertise en matière de migration.

Résultats atteints

En 2021-2022, dans l'optique de renforcer la capacité du Nigeria et du Pakistan de répondre aux besoins des migrants vulnérables, surtout les femmes et les fillettes, les gouvernements des deux pays ont eu droit à une formation et à de l'équipement les aidant à mieux gérer la frontière, à contrer le passage de clandestins et la traite des personnes, et à décourager la migration irrégulière.

Le Canada s'est associé à l'[OIM](#) pour travailler au [Corridor de recrutement éthique reliant la Colombie-Britannique et le Mexique \(PDF, 520 Ko\)](#) (en anglais seulement) qui a pris fin en décembre 2021. Ce projet a jeté les bases d'un corridor de recrutement éthique entre le Mexique et la Colombie Britannique, et a éliminé des pratiques de recrutement contraires à l'éthique.

En décembre 2021, le Canada a aidé l'[Organisation de l'aviation civile internationale \(OACI\)](#) à offrir un séminaire technique virtuel de trois jours sur les documents de voyage et les techniques de gestion de la frontière aux pays des Antilles et de l'Amérique centrale. Ce projet a augmenté la sensibilisation à des outils pouvant servir à :

- gérer la migration irrégulière;
- encourager l'observation des normes de l'OACI et des pratiques recommandées;
- encourager la collaboration intrarégionale qui favorise l'adoption d'outils et de processus de gestion de la frontière, y compris la délivrance du passeport électronique.

Le financement qu'IRCC consent à la campagne [It Takes A Community \(ITAC\)](#) sur les médias sociaux a appuyé des activités démontrant l'incidence positive de la migration sur les collectivités, dans le but de mettre en équilibre les récits de migration, de favoriser la cohésion sociale et d'encourager l'intégration locale des nouveaux arrivants. En 2021, l'activité et les initiatives en ligne de la campagne ITAC ont généré 6,4 millions d'impressions sur les médias sociaux (nombre de fois que le contenu de la campagne ITAC a été affiché).

Le Canada a financé le [centre de recherche sur la migration internationale](#) de l'Université Wilfrid-Laurier, afin d'élaborer une [Plateforme genre + migration](#) interactive en ligne qui propose une orientation et des ressources complètes aux États et aux intervenants pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de migration adaptées au genre, conformément au [Pacte mondial sur les migrations](#).

En 2021-2022, 14 autres projets internationaux de renforcement des capacités ont été approuvés, afin de raffermir les capacités internationales de migration, de protection et de gestion des frontières. La majorité de ces projets se concentrent sur les Amériques, entre autres pour apporter un soutien ciblé aux pays accueillant des réfugiés et des migrants vénézuéliens. La réalisation des activités associées à ces projets s'échelonnait sur les deux prochaines années, et les rapports sur les résultats seront produits au cours des prochains exercices.

Conclusions des audits effectués en 2021-2022

Il n'y a pas eu de mission d'audit pour le PRCMI en 2021-2022.

Conclusions des évaluations effectuées en 2021-2022

L'[évaluation du PRCMI – volet Projets financés](#) a pris fin en décembre 2021. L'évaluation ne portait pas sur l'enveloppe pour la coopération et l'engagement en matière de migration, puisqu'il était trop tôt, ni sur le financement récemment obtenu pour aider les pays accueillant des migrants et des réfugiés vénézuéliens.

L'évaluation a permis de déterminer que le volet Projets financés du PRCMI a évolué avec le temps, et qu'il inclut la participation à des activités, la mise en commun de renseignements et le renforcement des capacités. Ces projets appuient des activités qui entretiennent les relations bilatérales et multilatérales d'IRCC, et le programme est administré à l'aide des mécanismes et processus nécessaires actuels, de manière à en faciliter la gestion et la surveillance.

Malgré les réussites, le volet Projets financés du PRCMI comporte des difficultés. Premièrement, son but et ses objectifs généraux permettent difficilement d'établir avec certitude le rôle et la position du Programme au sein d'IRCC. En outre, il y a un décalage entre les résultats attendus du PRCMI et la nature plus particulière à petite échelle de chacun des projets financés par le PRCMI, si bien qu'il est difficile de déterminer le niveau et l'incidence du Programme, ou encore si le Programme produit les résultats escomptés.

Participation des demandeurs et bénéficiaires en 2021-2022

À titre de membre d'organisations internationales multilatérales, comme la [Conférence régionale sur les migrations](#), le [Forum mondial sur la migration et le développement](#) et les [Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et les migrations](#), le Canada, représenté par les fonctionnaires d'IRCC, participe régulièrement à des réunions, où il resserre ses relations bilatérales avec d'autres pays, échange des renseignements sur les pratiques exemplaires et fait avancer ses priorités en matière de migration et de protection.

En décembre 2021, le Canada a pris part à la 26e réunion des pays membres de la [Conférence régionale sur les migrations](#) à Mexico. Cette participation a permis au Canada d'entretenir des discussions multilatérales et bilatérales avec des pays de l'Amérique centrale sur les moyens de décourager la migration irrégulière, de créer à des voies régulières de protection et d'étendre les voies d'accès habituelles à la migration temporaire et permanente.

Après la chute de Kaboul, en Afghanistan, aux mains des Talibans en août 2021, les [Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et les migrations](#) ont immédiatement organisé une réunion ponctuelle réunissant des hauts représentants, afin de discuter de la crise et de faciliter la mise en commun de renseignements entre les États membres sur le mouvement des Afghans pendant cette période très instable. Le Canada a fourni à ses partenaires les renseignements les plus à jour sur les mesures de protection qu'il réserve aux Afghans, créé des liens avec d'autres États concernés, et glané et communiqué des connaissances en vue d'aider les personnes cherchant à fuir l'Afghanistan.

Comme le veut la pratique courante, les communications entre les promoteurs de projet d'IRCC et les organismes bénéficiaires, tels que l'[Agence des Nations Unies pour les réfugiés](#), l'OIM et l'[Organisation internationale du travail](#), se sont poursuivies pendant la mise en œuvre de chaque projet, de manière à surveiller les progrès et la conformité à l'entente de subvention. Conformément aux ententes de subvention, les bénéficiaires devaient aussi rendre compte de l'état d'avancement de leurs activités pendant la mise en œuvre du projet, ainsi que des résultats de leur projet après son achèvement.

Renseignements financiers (en dollars)						
Type de paiement de transfert	2019-2020 Dépenses réelles	2020-2021 Dépenses réelles	2021-2022 Dépenses prévues	2021-2022 Total des crédits pouvant être utilisés	2021-2022 Dépenses réelles (crédits utilisés)	Écart (dépenses réelles pour 2021-2022 moins les dépenses prévues)
Total des subventions	3 999 518	1 699 449	3 750 000	8 000 000	7 999 922	4 249 922
Total des contributions	0	0	0	0	0	0

Total des autres types de paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	3 999 518	1 699 449	3 750 000	8 000 000	7 999 922	4 249 922

Explication des écarts

Les dépenses prévues de 2021-2022 ne tenaient pas compte du transfert du Programme d'établissement au PRCMI, ni du financement de la réponse du Canada à la crise des migrants et des réfugiés vénézuéliens qui frappe l'Amérique latine et les Antilles.

Analyse comparative entre les sexes plus

Section 1 : Capacité d'ACS Plus institutionnelle

La diversité et l'intersectionnalité sont des points de considérations essentiels dans le travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour faciliter l'arrivée des immigrants, assurer la protection des réfugiés, offrir des programmes d'établissement aux nouveaux arrivants, accorder la citoyenneté ainsi qu'assurer les services de passeport. En vertu de la [Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés \(LIPR\)](#), IRCC est légalement tenu de rapporter des activités liées à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans le [Rapport annuel au Parlement sur l'immigration](#).

Gouvernance

En février 2022, l'équipe de la politique sur l'équité et de l'ACS Plus a été mise sur pied au sein d'IRCC afin de fournir des conseils sur les initiatives stratégiques et opérationnelles et d'examiner les aspects pertinents des mémoires au Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor et des propositions budgétaires fédérales, le cas échéant. Pour montrer comment l'ACS Plus peut appuyer des politiques, des programmes et des initiatives plus fortes qui aident à réduire les inégalités, l'équipe a organisé 12 séances d'information personnalisées à l'intention du personnel et de la direction d'IRCC, y compris pour le personnel des missions à l'étranger.

En décembre 2021, IRCC a mis en place le Sous-comité sur l'inclusion, la diversité et l'équité en matière d'emploi, un sous-comité du Comité national de consultation patronale-syndicale des ressources humaines, qui est une table consultative coprésidée par un représentant de la haute direction et un représentant syndical afin de favoriser une communication efficace entre la direction d'IRCC et les agents négociateurs. Ce forum aborde notamment divers sujets se rapportant aux groupes en quête d'équité au sein de l'effectif.

Le ministère est également appuyé par des champions de la diversité, de l'équité et de l'inclusion à l'échelle de la haute direction ainsi que par un certain nombre de réseaux d'employés, y compris le Réseau des femmes, le Réseau des employés noirs, le Réseau et le Comité des employés en situation de handicap, le Réseau des employés juifs, le Réseau des employés racisés et des alliés, le Réseau des employés hispaniques, le Cercle des peuples autochtones et Fierté@IRCC.

Lutte contre le racisme

IRCC a établi une structure de gouvernance pour la lutte contre le racisme afin de favoriser une société et un milieu de travail plus inclusifs. Le Groupe de travail sur la lutte contre le racisme du ministère collabore à l'échelle d'IRCC pour lutter contre le racisme dans trois domaines clés, soit le milieu de travail, la conception des politiques et des programmes et la prestation des services. Le Groupe de travail est appuyé par un comité consultatif interne, des responsables de la lutte contre le racisme et des groupes de travail sur la lutte contre le racisme dans l'ensemble du ministère.

Voici certaines des réalisations remarquables en 2021-2022 visant à faire progresser la lutte contre le racisme :

- La publication d'un [énoncé de valeur](#) visant à reconnaître la présence du racisme au Canada et dans l'organisation, et à réaffirmer la détermination du ministère à promouvoir l'équité raciale pour tous les employés et les clients.
- La publication de [la stratégie de lutte contre le racisme](#), décrivant comment chaque secteur du ministère appuiera les efforts de lutte contre le racisme au cours des trois prochaines années (2021-2023). Le ministère a commencé à intégrer ces mêmes engagements dans les évaluations de la gestion du rendement pour les gestionnaires et les employés afin de renforcer l'imputabilité au sein de l'organisation.
- L'élaboration d'un outil d'évaluation des effets du racisme pour l'élaboration de politiques.
- La création de groupes de travail sur la prestation de services axés sur la lutte contre le racisme afin d'appuyer les efforts visant à rendre la prestation de services antiraciste et exempte de préjugés dans la mesure du possible, et à modifier la façon dont nous travaillons avec les organismes de prestation de services. En 2021-2022, le ministère a notamment fourni des fonds dans le cadre du Programme d'établissement à 79 fournisseurs de services afin qu'ils incluent la lutte contre le racisme dans leurs formations et leurs processus décisionnels.
- L'inclusion d'une question à propos de la race dans le Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants d'IRCC en 2021, ce qui a permis de recueillir des données désagrégées relatives à la race auprès des nouveaux arrivants, clients ou non du Programme d'établissement.
- L'ajout des priorités établies par le greffier du Conseil privé pour 2021-2022 dans les ententes de gestion du rendement de la haute direction.

Collecte de données

IRCC est un ministère axé sur les données qui recueille des renseignements personnels⁴ afin de traiter les demandes, notamment le sexe, l'âge, la langue maternelle, le pays de naissance et le pays de citoyenneté auprès des immigrants, des populations temporaires, des réfugiés, des demandeurs d'asile ainsi que des demandeurs de citoyenneté et de document de voyage. De plus, IRCC mène, chaque année, des enquêtes sur l'expérience client concernant ses programmes de citoyenneté, d'immigration et de passeport, ce qui comprend la collecte de renseignements personnels fournis volontairement par les clients sur le sexe, la langue parlée, le groupe d'âge, les handicaps, le groupe racial, et l'orientation sexuelle. Ces données anonymisées sont accessibles à des fins de recherche et d'analyse intersectionnelle pour l'élaboration des politiques, des programmes et des services d'IRCC.

Afin d'appuyer davantage l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et l'amélioration de la prestation de services, IRCC élabore un [Cadre de données désagrégées et d'analyse](#) (CDDA) pour révéler et éliminer les préjugés systémiques, les inégalités et les lacunes en matière de résultats pour diverses populations. (p. ex., personnes autochtones, groupes racisés, les groupes relatifs aux sexes, aux handicaps, à l'orientation sexuelle, langues officielles ainsi que les enfants et les jeunes, et les aînés). L'élaboration du CDDA est rendue possible grâce aux vastes fonds de données d'IRCC et à son partenariat stratégique de longue date avec Statistique Canada et d'autres partenaires clés en matière de données, y compris les provinces et les territoires, les organisations non gouvernementales et le milieu universitaire.

Le CDDA reposera principalement sur une politique de données désagrégées qui comprendra des lignes directrices et des normes pour la conception, la mise en œuvre et l'utilisation de données démographiques diversifiées dans le contexte des activités d'IRCC. Le CDDA comprendra également des outils, comme une liste de sources de données internes et externes et une liste de contrôle pour la mise en œuvre des questions fondées sur l'identité ainsi qu'un soutien pour l'uniformisation de la collecte et de l'utilisation des données (analyse) et la comparabilité conceptuelle entre les sources de données.

Le CDDA s'harmonisera avec le [Plan d'action sur les données désagrégées](#) de Statistique Canada, la politique sur les données d'IRCC et les normes en matière de données de Statistique Canada⁵. Ces principes et ces normes, ainsi que les exigences en vertu de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) et de la [Charte canadienne des droits et libertés](#), fournissent des directives pour assurer la fiabilité, l'accessibilité, l'interopérabilité et l'utilisation éthique des données. À titre de plan évolutif, les

⁴ Les renseignements personnels fournis à IRCC sont utilisés conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) et à la [Charte canadienne des droits et libertés](#).

⁵ IRCC veillera à l'harmonisation avec les normes en matière de données de Statistique Canada conformément à la définition et à la dérivation des variables énumérées ici.

consultations visant à élaborer le Cadre se poursuivront tout au long de 2022. Le Cadre commencera à porter fruit en 2022-2023 alors que la mise en œuvre de la politique du CDDA est prévue d'ici la fin de 2022-2023.

Autres activités de renforcement des capacités et de sensibilisation

IRCC s'efforce de faire progresser la capacité ministérielle en matière de diversité et d'ACS Plus grâce à un programme [Mentorat Plus](#). Le ministère a d'ailleurs élaboré son propre programme Mentorat Plus en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor du Canada (SCT). Ce programme a été lancé en mai 2021 en réponse aux appels à l'action lancés par les groupes visés par l'équité en matière d'emploi (EE) et les groupes en quête d'EE concernant leur manque de possibilités d'avancement professionnel. Le programme vise à accroître les taux de représentation des groupes visés par l'EE et des groupes en quête d'EE au sein des échelons supérieurs de la fonction publique en leur donnant accès à des possibilités de perfectionnement et à divers réseaux par l'entremise de mentorat et de parrainage. La première cohorte a été lancée en octobre 2021. En outre, des programmes de parrainage et de mentorat ont été lancés à l'échelle du ministère, en vue de soutenir le personnel débutant racisé.

IRCC participe également au [Programme de perfectionnement en leadership Mosaïque](#), un programme élaboré conjointement par le [Centre sur la diversité et l'inclusion](#) du SCT pour les employés appartenant à des groupes en quête d'équité sous-représentés à l'échelle de la haute direction de la fonction publique. Le programme comprend du parrainage, un volet d'apprentissage, de l'encadrement et des occasions significatives d'acquisition d'expérience.

De plus, IRCC participe à deux programmes de leadership de la firme [McKinsey's Leadership Academies](#) (en anglais seulement), proposés aux employés qui s'identifient comme noirs, asiatiques, latino-américains ou hispaniques. Le [Programme de leadership des cadres supérieurs](#) (en anglais seulement) vise à améliorer les capacités de leadership et à établir des réseaux au moyen de séances virtuelles animées par des experts et de discussions en petits groupes. Le [Programme d'accélération de la gestion](#) (en anglais seulement) vise à développer les compétences en leadership et en gestion générale ainsi qu'à élargir les connaissances interfonctionnelles au moyen de cours numériques immersifs, de projets individuels, et de groupe et d'ateliers virtuels.

En novembre 2021, IRCC a lancé une formation et des outils axés sur les traumatismes à l'intention des agents d'immigration qui traitent les demandes de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables. La formation améliorera l'uniformité du processus décisionnel tout en continuant de préserver l'intégrité du système d'immigration du Canada.

En 2021-2022, l'équipe des communications internes a régulièrement fait la promotion d'une formation à grande échelle (p. ex., formation sur la façon de surmonter les préjugés, formation sur les pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié, formation sur la prévention du harcèlement et de la violence, formation sur la lutte contre le racisme à

l'intention des cadres intermédiaires et accompagnement sur la lutte contre le racisme à l'intention des cadres supérieurs). L'équipe a également fait la promotion d'événements liés aux périodes commémoratives tout au long de l'année, comme la Journée internationale de la femme, la Semaine de l'ACS Plus, le Mois de l'histoire autochtone, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et la Journée nationale des Autochtones, le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois du patrimoine asiatique, la Journée de la dualité linguistique et la Journée internationale des personnes en situation de handicap. Elle a notamment planifié une réunion pour l'ensemble du personnel dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs ainsi que quatre activités de lutte contre le racisme envers les Noirs à l'intention des cadres supérieurs d'IRCC. Des conférenciers ont été invités dans le but d'accroître la sensibilisation au racisme et à la discrimination systémiques auxquels fait face la communauté noire au Canada.

L'équipe des communications internes d'IRCC a continué de créer et de mettre à jour du contenu intranet à propos de l'ACS Plus, des personnes en situation de handicap, de la lutte contre le racisme, du Réseau des employés noirs, du Réseau des employés racisés et des alliés, du Réseau de la fierté, du Réseau des employés juifs, du Réseau des femmes et du Cercle des peuples autochtones. Des histoires personnelles d'employés liés à l'origine ethnique, au sexe et aux capacités ont également été mises en évidence sur le portail intranet d'IRCC, et la mobilisation des employés (c.-à-d. les commentaires) à l'égard de ces articles a augmenté en 2021-2022.

En 2021, IRCC a également créé le Bureau de soutien aux employés afin de devenir un centre d'expertise et faciliter toute demande relative à l'obligation de prendre des [mesures d'adaptation](#) en vertu des [13 motifs de discrimination](#) interdits au titre de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* afin de s'assurer que les employés disposent des bons outils et des bonnes solutions pour effectuer leurs tâches et réussir sur un pied d'égalité avec les autres. Le Bureau de soutien aux employés renforce également la capacité du ministère à cerner et à éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap et les autres groupes visés par l'EE et les groupes en quête d'EE. En outre, des forums à l'échelle du ministère ont continué d'être des lieux sûrs où les employés peuvent discuter de sujets liés à la diversité et à l'inclusion, y compris des initiatives, des engagements et des affaires courantes relativement à la lutte contre le racisme.

Contributions internationales

Sur la scène internationale, IRCC a continué de préconiser une approche sexospécifique pour la mise en œuvre du [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (PMM). En tant que pays champion du PMM depuis juin 2020, le Canada a fait de la migration sexospécifique l'une de ses priorités en matière d'engagement international à l'appui du PMM. Par exemple, le Canada a coparrainé, avec fierté, un événement parallèle à l'examen régional du [PMM pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes](#) en avril 2021, qui visait à promouvoir une approche sexospécifique de la migration. L'événement a rassemblé les gouvernements et des intervenants de la société civile dans le but d'échanger les meilleures pratiques, des ressources et des conseils afin de

contribuer à renforcer les capacités en vue de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de politiques, de programmes et de services de migration sexospécifique.

Par l'entremise du [Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale](#), IRCC a continué d'appuyer les travaux internationaux sur la migration sexospécifique, notamment les travaux de recherche de l'[Organisation internationale pour les migrations](#) à propos des répercussions de la COVID-19 sur les migrations et les migrants, du point de vue de l'égalité des sexes, afin d'éclairer les réponses des politiques et des programmes à court et à long terme. IRCC a également continué d'appuyer la [Plateforme genre + migration](#) dirigée par l'[International Migration Research Centre](#) (en anglais seulement) de l'Université Wilfrid Laurier, qui a élaboré des outils et compilé des ressources pour faire progresser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, des filles et des personnes LGBTI en mouvement.

Section 2 : Incidence sur le genre et la diversité (par programme)

Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Programme : Visiteurs

Publics cibles : Ressortissants étrangers admissibles cherchant à entrer au Canada en tant que visiteurs

Répartition des avantages : Délivrance de visas de résident temporaire et d'autorisations de voyage électroniques

Selon le genre : Largement équilibré entre les sexes

Selon le groupe d'âge : Adultes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Pourcentage de visas de résident temporaire (VRT) délivrés, selon le sexe	Femmes : 48 % Hommes : 52 % Autre genre : < 1 % Non précisé : < 1 %	Système mondial de gestion des cas d'IRCC (SMGC)	Les données indiquent un équilibre entre les sexes pour la délivrance des VRT. Depuis l'introduction de l'option de genre X en 2019, moins de 1 % des VRT annuels ont été délivrés aux demandeurs s'étant identifiés comme tels.
Pourcentage de VRT délivrés à	De 0 à 17 ans : 10 % De 18 à 65 ans : 84 % 65 ans et plus : 6 %	SMGC	La majorité des VRT ont été délivrés à des adultes (de 18 à 65 ans).

l'admission, selon l'âge			
Pourcentage de VRT délivrés aux personnes dont l'état matrimonial est célibataire	Femmes : 45 % Hommes : 56 %	SMGC	Un pourcentage légèrement plus élevé d'hommes qui se sont déclarés célibataires ont reçu un VRT que de femmes.
Pourcentage de VRT délivrés en fonction de la capacité de communiquer en anglais ou en français	Français : 6 % Anglais : 79 % Aucun des deux : 11 % Non précisé : 4 %	SMGC	Une grande majorité de VRT a été délivrée à des clients qui ont indiqué être en mesure de communiquer en anglais.
Pourcentage de super visas délivrés, selon le sexe	Femmes : 66 % Hommes : 34 %	SMGC	Les femmes ont reçu plus de super visas que les hommes.
Pourcentage de super visas délivrés à l'admission, selon l'âge	De 18 à 65 ans : 74 % 65 ans et plus : 26 %	SMGC	Un pourcentage plus élevé de super visas a été délivré à des personnes âgées de 18 à 65 ans (74 %).
Pourcentage de super visas délivrés aux personnes dont l'état matrimonial est marié	Femmes : 60 % Hommes : 91 %	SMGC	Un pourcentage beaucoup plus élevé d'hommes qui se sont déclarés mariés ont reçu un super visa que de femmes.
Pourcentage de super visas délivrés en fonction de la capacité de communiquer en anglais ou en français	Français : 4 % Anglais : 56 % Aucun des deux : 40 %	SMGC	La plupart des super visas ont été délivrés à des clients qui ont indiqué être en mesure de communiquer en anglais.
Pourcentage des autorisations de voyage électroniques (AVE) délivrées, selon le genre	Autre : < 1 % Non précisé : < 1 %	SMGC	Les données indiquent un équilibre entre les sexes pour la délivrance des AVE. Moins de 1 % des AVE ont été délivrées à des demandeurs ayant choisi l'option X pour le sexe depuis que l'option non binaire a été mise en place en juin 2019.

Pourcentage d'AVE délivrées à l'admission, selon l'âge	De 0 à 17 ans : 10,4 % De 18 à 65 ans : 80,3 % 65 ans et plus : 9,3 %	SMGC	La majorité des AVE ont été délivrées à des adultes (de 18 à 65 ans).
Pourcentage d'AVE délivrées à des personnes dont l'état matrimonial est célibataire, selon le genre	Femmes : 44 % Hommes : 45 %	SMGC	Les données indiquent un équilibre entre les sexes pour la délivrance des AVE aux personnes célibataires.

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Le ministère continue de surveiller et d'évaluer le rendement du cadre régissant la politique des visas du Canada (y compris le programme d'expansion de l'AVE) par l'entremise d'un projet pilote qui contribue aux efforts de lutte contre le racisme du ministère en examinant les préjugés réels et perçus.

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

L'équipe du Programme des visiteurs s'est engagée à effectuer un examen interne en 2022-2023 pour examiner le cadre de stratégie de mesure du rendement du programme du point de vue de l'ACS Plus et de la lutte contre le racisme. Ainsi, le Programme continuera de constituer une base de données probantes adéquate pour éclairer la conception et l'élaboration des politiques.

Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Programme : Étudiants étrangers

Publics cibles : Ressortissants étrangers admissibles qui cherchent à entrer ou à séjourner au Canada à titre d'étudiants étrangers

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants et Adultes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires

Pourcentage de permis d'études délivrés, selon le sexe	Femmes : 48 % Hommes : 52 %	SMGC	
Nombre et pourcentage d'admissions de résidents permanents qui ont déjà eu un permis d'études, selon le sexe	Total : 157 285 Femmes : 46 % Hommes : 54 %	SMGC	
Nombre et pourcentage d'admissions de résidents permanents qui ont déjà eu un permis d'études, selon le groupe d'âge	Total : 157 285 De 0 à 14 ans : 8 370 (5 %) De 15 à 29 ans : 111 525 (71 %) De 30 à 44 ans : 34 525 (22 %) De 45 à 59 ans : 2 765 (2 %) De 60 à 74 ans : 95 (< 1 %) 75 ans et plus : 5 (< 1 %)	SMGC	
Nombre de permis d'études postsecondaires délivrés à une personne âgée de moins de 18 ans au moment de la demande	Total : 15 742	SMGC	Les données comprennent les permis d'études collégiales, universitaires et autres permis d'études postsecondaires, mais ne comprennent pas les cégeps (Québec).
Nombre de titulaires de permis d'études postsecondaires âgés de moins de 18 ans	Total : 2 725	SMGC	Les données comprennent les titulaires de permis d'études collégiales, universitaires et des cégeps (Québec).

Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Programme : Travailleurs temporaires

Publics cibles : Travailleurs vulnérables au Canada

Répartition des avantages :

Selon le genre : 60 % à 79 % d'hommes

Répercussions principales

Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Nombre de titulaires de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables, selon le genre	Total : 589 Femmes : 153 (26 %) Hommes : 436 (74 %)	SMGC	

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Le permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables a permis aux travailleurs étrangers temporaires de quitter un emploi abusif au Canada et de travailler pour un autre employeur, sans compromettre leur autorisation de travailler au pays. En 2021, 589 travailleurs vulnérables étaient titulaires d'un permis de travail ouvert.

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

Une analyse importante des données anonymisées sur le sexe, l'âge, le pays de citoyenneté, la capacité de parler en français ou en anglais et le lieu de travail (au Canada) a été effectuée afin de mieux comprendre les obstacles aux programmes auxquels font face les clients. Cette analyse a par ailleurs contribué à cerner les possibilités d'améliorer le programme de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables pour les clients, y compris l'élaboration d'une formation pour aider les agents d'immigration à évaluer les demandes pour un tel permis. En novembre 2021, IRCC a lancé une formation axée sur les traumatismes à l'intention des agents d'immigration qui traitent les demandes pour ce type de permis.

Responsabilité principale 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Programme : Travailleurs temporaires

Publics cibles : Jeunes ressortissants étrangers (âgés de 18 à 35 ans) citoyens des pays et des territoires faisant partie du programme [Expérience internationale Canada](#)

Répartition des avantages :

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

En 2021-2022, Expérience internationale Canada (EIC) s'est associé à des intervenants clés de diverses communautés d'intérêts pour cerner et combler les lacunes en matière d'information. Ils ont notamment collaboré avec la [National Aboriginal Trust Officers Association](#) (en anglais seulement) pour élaborer un guide de planification financière destiné aux jeunes Autochtones, intitulé [Moccasin Adventures : A Guide for Working Abroad \(PDF, 8,99 Mo\)](#) (en anglais seulement). Le guide appuie la planification

précoce de l'expérience internationale par l'entremise d'EIC et présente des histoires d'anciens participants autochtones au programme.

En 2021-2022, les activités de promotion et de mobilisation d'EIC comprenaient six événements destinés aux jeunes Autochtones, soit cinq à l'intention des jeunes LGBTI⁶ et deux à l'intention des jeunes défavorisés.

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

Des échanges de données anonymisées avec les pays partenaires, y compris sur l'âge et le sexe, sont inclus dans chacun des accords de mobilité des jeunes d'EIC. Au printemps 2022, EIC a commencé l'échange annuel de données avec les pays partenaires pour la saison 2020.

EIC a également commandé une analyse secondaire du sondage sur les intérêts professionnels des étudiants réalisé par le [Brainstorm Strategies Group](#), (en anglais seulement) qui a été mené auprès de plus de 15 000 étudiants universitaires canadiens. La désagrégation des données a permis à EIC d'évaluer les réponses des répondants LGBTQ2. Les conclusions de cette analyse secondaire ont appuyé les travaux d'EIC sur la nécessité de planifier tôt les voyages internationaux et les considérations connexes.

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Immigration économique fédérale

Publics cibles : Ressortissants étrangers d'âge actif

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Selon le groupe d'âge : Adultes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires

⁶ Lorsqu'il est fait référence à des questions concernant le Canada, le terme « LGBTQ2 » (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, allosexuels et bispirituels) est utilisé pour refléter l'utilisation par les Premières Nations du terme « bispirituel ». Lorsqu'il s'agit de questions d'envergure internationale, notamment en ce qui concerne les réfugiés, le terme « LGBTI » (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexuels) est utilisé.

Admissions relatives à l'immigration économique fédérale, selon le sexe	Femmes : 46 % Hommes : 54 %	SMGC	Ce sont 8 % plus d'hommes qui ont été admis à titre d'immigrants économiques fédéraux.
---	--------------------------------	------	--

Autres répercussions principales des services internes sur la diversité et le genre

En avril 2021, à l'appui de la reprise économique, le gouvernement a mis en place la [voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente](#) pour une durée limitée afin d'aider à retenir les talents de tous les niveaux de compétence parmi les résidents temporaires qui vivent et travaillent déjà au Canada. En 2021, la majorité des admissions concernaient des personnes âgées de 15 à 29 ans (75 % dans l'ensemble), suivies par celles âgées de 30 à 44 ans (19 %). Cet afflux de jeunes résidents permanents donne l'occasion de s'attaquer au vieillissement de la main-d'œuvre au Canada.

En février 2022, IRCC a analysé le modèle de grand potentiel humain de l'immigration sous l'angle de l'ACS Plus et de la lutte contre le racisme en examinant des critères comme la langue et l'éducation. Il a été conclu que le système fédéral d'immigration de travailleurs hautement qualifiés favorise ceux qui sont en mesure d'accumuler des niveaux élevés de capital humain à l'étranger ou au Canada, une capacité qui peut être influencée par le sexe et la race. Ces travaux éclaireront les discussions en cours sur l'avenir du système fédéral d'immigration économique du Canada.

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Immigration économique régionale

Publics cibles : Ressortissants étrangers d'âge actif

Répartition des avantages : Nombre total d'admissions de résidents permanents par rapport au Plan des niveaux d'immigration annuel

Selon le genre : 60 % à 79 % d'hommes

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Selon le groupe d'âge : Adultes

Répercussions principales			
Indicateur	Résultats 2021	Source de données	Commentaire
Admissions des demandeurs principaux au Programme des candidats des	Total : 28 939 Hommes : 18 542 (64 %) Femmes : 10 397 (36 %)	SMGC	Un pourcentage plus élevé d'hommes (64 %) ont été admis dans le cadre du Programme des candidats des provinces en 2021.

provinces, selon le sexe			
Admissions des demandeurs principaux au Programme d'immigration au Canada atlantique, selon le sexe	Total : 2 912 Hommes : 1 647 (57 %) Femmes : 1 265 (43 %)	SMGC	
Admissions des demandeurs principaux au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, selon le sexe	Total : 232 Hommes : 129 (56 %) Femmes : 103 (44 %)	SMGC	

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Regroupement familial

Publics cibles : Ressortissants étrangers ayant des membres de la famille au Canada (citoyens canadiens ou résidents permanents)

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le groupe d'âge : Adultes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021-2022	Source de données	Commentaires
Pourcentage de demandes de regroupement familial (époux) traitées, selon le sexe	Femmes : 58 % Hommes : 42 %	SMGC	Programme globalement équilibré entre les sexes.
Pourcentage de demandes de regroupement familial (parents et grands-parents) traitées, selon le sexe	Femmes : 58 % Hommes : 42 %	SMGC	Programme globalement équilibré entre les sexes.
Principaux pays de naissance des demandeurs lors des admissions	Inde, Chine et Philippines	SMGC	

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Réfugiés réinstallés

Publics cibles : Réfugiés réinstallés

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants, adultes et aînés

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021-2022	Source de données	Commentaires
Nombre d'admissions de réfugiés réinstallés, selon le type et le sexe ⁷ • Réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) • Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) • Réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP)	RDBV Total : 76 Femmes : 37 (49 %) Hommes : 39 (51 %) RPG Total : 10 811 Femmes : 5 337 (49 %) Hommes : 5 474 (51 %) RPSP Total : 9 541 Femmes : 4 244 (44 %) Hommes : 5 294 (55 %) Autres : 3 (< 1 %)	SMGC	
Nombre de RPG qui ont profité du Programme d'aide à la réinstallation ⁸ (PAR), selon le sexe	Total : 13 008 (97 %) Femmes : 6 422 (49 %) Hommes : 6 583 (51 %)	Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution (iEDEC)	Parmi les RPG, les femmes et les hommes étaient presque paritaires. En 2021-2022, aucun des RPG ne s'est identifié comme étant d'un sexe autre.
Nombre de RPG qui ont reçu des services du Programme d'établissement ⁹ au cours	Total : 12 094 (92 %) Femmes : 5 955 (49 %) Hommes : 6 131 (51 %)	iEDEC	Les femmes et les hommes étaient presque paritaires.

⁷ Les résultats pour cet indicateur concernent 2022.

⁸ Le PAR est un programme national en vigueur dans toutes les provinces, à l'exception du Québec. Cette province reçoit un financement distinct en vertu de l'Accord Canada-Québec de 1991 relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, ce qui lui permet d'offrir des services semblables aux réfugiés admissibles qui prévoient s'établir au Québec. L'aide financière transitoire fournie en vertu d'une annexe à ces modalités et conditions peut être fournie à des bénéficiaires au Québec, si cela est précisé et si cela n'était pas contraire aux modalités de l'Accord.

⁹ Le Programme d'établissement est un programme national en vigueur dans toutes les provinces, à l'exception du Québec. Cette province reçoit un financement distinct en vertu de l'Accord Canada-Québec de 1991 relatif à

de la première année suivant leur arrivée			
Pourcentage de RPG qui ont reçu des services du Programme d'établissement au cours de la première année suivant leur arrivée et qui ont eu accès à des services de soutien, comme des services de garde d'enfants, d'interprétation, etc., selon le sexe	Total : 77 % Femmes : 76 % Hommes : 77 %	IEDEC	Parmi toutes les catégories d'immigration, les réfugiés réinstallés, en particulier les RPG, affichaient le pourcentage le plus élevé d'utilisation des services de soutien. Les hommes et les femmes ont utilisé la plupart des types de services de soutien au même taux, mais les femmes ont profité de plus de services de garde.
Nombre de réfugiés réinstallés au Canada admissibles qui sont bénéficiaires du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), selon le genre et l'âge ¹⁰	Total : 33 205 5 ans ou moins : 3 255 (10 %) De 6 à 12 ans : 5 599 (17 %) De 13 à 18 ans : 4 166 (13 %) De 19 à 44 ans : 16 010 (48 %) De 45 à 64 ans : 3 459 (10 %) 65 ans et plus : 716 (2 %) Femmes : 15 733 5 ans ou moins : 1 565 (10 %) De 6 à 12 ans : 2 700 (17 %) De 13 à 18 ans : 2 000 (13 %) De 19 à 44 ans : 7 427 (47 %) De 45 à 64 ans : 1 684 (11 %) 65 ans et plus : 357 (2 %) Hommes : 17 468 5 ans ou moins : 1 690 (10 %) De 6 à 12 ans : 2 899 (17 %) De 13 à 18 ans : 2 166 (12 %)	SMGC	

l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, ce qui lui permet d'offrir des services semblables aux réfugiés admissibles qui prévoient s'établir au Québec.

¹⁰ Le nombre de bénéficiaires admissibles au PFSI correspond au nombre de personnes qui ont reçu des prestations du PFSI pendant au moins une journée au cours d'un exercice financier (EF).

	De 19 à 44 ans : 8 579 (49 %) De 45 à 64 ans : 1 775 (10 %) 65 ans et plus : 359 (2 %) Inconnue : 4 De 19 à 44 ans : 4 (100 %)		
Nombre de réfugiés réinstallés à l'étranger admissibles qui sont bénéficiaires du PFSI, selon le genre et l'âge ^{11, 12}	Total : 40 928 5 ans ou moins : 3 932 (5 %) De 6 à 12 ans : 6 696 (11 %) De 13 à 18 ans : 5 427 (7 %) De 19 à 44 ans : 19 372 (56 %) De 45 à 64 ans : 4 575 (18 %) 65 ans et plus : 926 (3 %) Femmes : 21 235 5 ans ou moins : 2 025 (5 %) De 6 à 12 ans : 3 469 (12 %) De 13 à 18 ans : 2 831 (8 %) De 19 à 44 ans : 10 207 (53 %) De 45 à 64 ans : 2 241 (18 %) 65 ans et plus : 462 (4 %) Hommes : 19 680 5 ans ou moins : 1 905 (4 %) De 6 à 12 ans : 3 227 (10 %) De 13 à 18 ans : 2 595 (7 %) De 19 à 44 ans : 9 155 (58 %) De 45 à 64 ans : 2 334 (19 %) 65 ans et plus : 464 (2 %) Inconnue : 13 5 ans ou moins : 2 (15 %) De 6 à 12 ans : 1 (8 %) De 13 à 18 ans : 10 (77 %)	SMGC	
Nombre de réfugiés réinstallés utilisateurs du	Total : 21 507 5 ans ou moins : 1 975 (9 %) De 6 à 12 ans : 3 621 (17 %) De 13 à 18 ans : 2 640 (12 %) De 19 à 44 ans : 10 011 (47 %) De 45 à 64 ans : 2 653 (12 %) 65 ans et plus : 607 (3 %)	SMGC	

¹¹ Le nombre de bénéficiaires admissibles au PFSI correspond au nombre de personnes qui ont reçu des prestations du PFSI pendant au moins une journée au cours d'un EF.

¹² À noter que les utilisateurs du PFSI à l'étranger ne peuvent accéder qu'à un nombre limité de services à l'extérieur du Canada. Ces services font partie des services médicaux avant le départ (SMAD) et comprennent le traitement de la tuberculose, de la syphilis, certains vaccins, les mesures relatives à l'éclosion de la COVID-19 et le soutien médical lors du voyage. Par conséquent, pour cette cohorte, il n'y a aucune différence entre un bénéficiaire admissible au SMAD et un utilisateur.

PFSI, selon le genre et l'âge ^{13, 14}	Femmes : 10 724 5 ans ou moins : 1 015 (9,5 %) De 6 à 12 ans : 1 872 (17,5 %) De 13 à 18 ans : 1 330 (12 %) De 19 à 44 ans : 4 885 (46 %) De 45 à 64 ans : 1 311 (12 %) 65 ans et plus : 311 (3 %) Hommes : 10 778 5 ans ou moins : 960 (9 %) De 6 à 12 ans : 1 749 (16 %) De 13 à 18 ans : 1 309 (12 %) De 19 à 44 ans : 5 122 (48 %) De 45 à 64 ans : 1 342 (12 %) 65 ans et plus : 296 (3 %) Inconnue : 5 De 13 à 18 ans : 1 (20 %) De 19 à 44 ans : 4 (80 %)		
Nombre de réfugiés réinstallés qui ont reçu des services du Programme d'établissement	Total : 110 087 Femmes : 55 983 (50 %) Hommes : 54 883 (50 %) Autre : 7 (0 %)	iEDEC	
Pourcentage des réfugiés réinstallés répondants au Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants qui sont au Canada depuis plus de trois ans et qui ont déclaré avoir la capacité de communiquer de façon autonome dans une langue officielle en situation sociale, selon le sexe	Anglais Femmes : 92 % Hommes : 92 % Français Femmes : 88 % Hommes : 84 %	Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants 2020 ¹⁵ , fondé sur les services fournis en 2019-2020	
Pourcentage des réfugiés réinstallés répondants au Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants qui	Femmes : 74 % Hommes : 91 %	Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants 2020,	

¹³ Le nombre d'utilisateurs du PFSI correspond au nombre de bénéficiaires admissibles qui ont présenté au moins une demande de services de santé au cours d'un exercice financier donné.

¹⁴ À noter que les fournisseurs de services du PFSI ont jusqu'à six mois pour présenter des demandes de remboursement. Par conséquent, les données pour l'exercice 2021-2022 doivent être considérées comme préliminaires uniquement.

¹⁵ Les données sont fondées sur des répondants non pondérés qui sont des clients des services d'établissement et elles ne visent pas à être représentatives de tous les clients des services d'établissement ni de l'ensemble de la population d'immigrants.

ont déclaré avoir participé au marché du travail canadien deux ans ou plus après leur arrivée, selon le sexe		fondé sur les services fournis en 2019-2020	
--	--	---	--

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

En 2020-2021, le [Programme d'aide à la réinstallation](#) (PAR) a entrepris un examen afin de cerner les principaux problèmes liés à ses services et à sa prestation des services. Les activités de recherche ont permis de saisir une variété d'identités, d'expériences, de vulnérabilités et de facteurs de diversité, y compris le sexe, l'âge, la race, l'orientation sexuelle, le pays d'origine, la capacité de s'exprimer dans les langues officielles et les facteurs de handicap, afin d'assurer une vaste représentation. La première phase de l'examen, terminée à l'automne 2021, comprenait un résumé des principales constatations associées aux besoins des RPG, des fournisseurs de services du PAR, de la capacité communautaire et de l'administration du programme d'IRCC. Elle comprenait également une évaluation des risques liés aux enjeux les plus fréquemment soulevés et les plus importants, notamment la détermination des cas où les facteurs de diversité peuvent contribuer à des niveaux de risque plus élevés pour répondre aux besoins des RPG. Par exemple, les résultats laissent entendre que l'obtention d'un logement convenable pour les grandes familles ou les personnes en situation de handicap exige plus de services pour atteindre les objectifs du programme.

Créée en 2020, l'initiative [Rainbow Refugee Assistance Partnership](#) s'est appuyée sur le succès du projet pilote de parrainage de réfugiés LGBTQ2 en faisant passer le nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé de 15 à 50 par année. Le partenariat a été établi en collaboration avec l'organisme Rainbow Refugee Society dans le but d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à soutenir les réfugiés LGBTQ2 et de renforcer la collaboration entre les organismes LGBTQ2 et la communauté d'établissement des réfugiés au Canada. Par l'entremise de l'initiative Rainbow Refugee Assistance Partnership, le gouvernement fournit un soutien pour couvrir les coûts de démarrage et trois mois de revenu, tandis que les parrains privés offrent un soutien équivalent à neuf mois de revenu. En 2021, seulement 13 réfugiés ont été admis grâce à ce partenariat en raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19. Toutefois, en 2021, le partenariat a également été élargi en réponse à la crise en Afghanistan, offrant 150 places supplémentaires par année entre 2022 et 2024.

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

En 2021, le [Sondage en ligne auprès des nouveaux arrivants](#) d'IRCC, qui se tient chaque année et pour lequel la participation est volontaire, comprenait une question sur la race pour la deuxième fois, ce qui a permis la collecte de données désagrégées par race auprès des nouveaux arrivants, tant les clients du Programme d'aide à la réinstallation que ceux qui ne le sont pas. L'analyse des données anonymisées est en cours. Une fois accessibles,

ces données contribueront à brosser un tableau plus complet des obstacles auxquels font face les nouveaux arrivants racisés. Elles fourniront également des données probantes pour éclairer d'éventuelles modifications des programmes et des politiques pour les futurs processus de financement des subventions et contributions, tant pour s'attaquer aux préjugés raciaux que pour appuyer les programmes ciblés. Une perspective intersectionnelle sera adoptée pour mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants racisés de tous les groupes en quête d'équité.

Au printemps 2021, IRCC a analysé les données opérationnelles anonymisées du PAR en fonction des caractéristiques des clients, comme le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et le pays de naissance. Les renseignements de cette analyse seront communiqués aux partenaires participant à la prestation du PAR, et les résultats contribueront à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles.

Tout au long de 2021-2022, IRCC a continué d'inclure des données désagrégées dans les évaluations. Par exemple, [l'évaluation du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas](#) a révélé que parmi les demandeurs interrogés qui ont déclaré avoir besoin de services spécialisés, 14 % ont dû être orientés vers des organismes LGBTQ2, 9 % vers des écoles spécialisées (p. ex., déficience auditive, déficience visuelle, troubles d'apprentissage) et 7 % vers des refuges pour femmes ou des maisons de transition.

Publics cibles : Ressortissants étrangers afghans

Après la chute de Kaboul en août 2021, IRCC a annoncé une [initiative humanitaire](#) spéciale en réponse à la situation en Afghanistan, dans le cadre des engagements plus vastes concernant l'Afghanistan jusqu'en 2024. Le programme vise plus particulièrement à réinstaller les groupes vulnérables et à risque, notamment les femmes leaders, les personnes LGBTQI, les défenseurs des droits de la personne, les journalistes et les membres des minorités religieuses et ethniques. En 2021-2022, IRCC s'est efforcé de réduire le fardeau administratif et financier imposé aux ressortissants afghans à l'intérieur et à l'extérieur du Canada à divers moments du continuum de la réinstallation, en renonçant à divers frais de demande et de biométrie. IRCC a également exempté les ressortissants afghans des restrictions d'entrée liées à la COVID-19 par l'entremise des [exemptions liées à l'intérêt national](#) afin de faciliter leur entrée au Canada. Conformément aux protocoles de santé publique, les personnes qui n'avaient pas été entièrement vaccinées ont été mises en quarantaine dans des hôtels à leur arrivée, tandis que les infirmières sur place ont fourni des évaluations de la santé, y compris des tests de dépistage de la COVID-19. L'accès à la vaccination dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination du Canada a également été facilité. [En date du 30 mars 2022, le Canada avait accueilli plus de 10 000 réfugiés afghans](#) dans le cadre de cette initiative.

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Immigration pour motifs d'ordre humanitaire et discrétionnaire

Publics cibles : Demandeurs d'asile dans tout le pays dans le secteur des soins de santé

Répartition des avantages :

Selon le genre : 60 % à 79 % de femmes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Pourcentage des demandeurs principaux de l'immigration au titre de la politique publique des Anges gardiens (à l'exception du Québec), selon le sexe	Total : 3 535 Femmes : 2 481 (70 %) Hommes : 1 053 (30 %) Inconnue : 1 (< 1 %)	SMGC	Bien que l'objectif de cette politique n'ait pas été de cibler les femmes, ce sont elles qui en ont le plus profité. Ces données reflètent la plus forte proportion de femmes travaillant dans les professions de la santé précisées dans la politique publique.

Principales répercussions du programme sur le genre et la diversité :

De nombreuses politiques publiques fondées sur des motifs humanitaires sont utilisées pour faciliter l'immigration des populations à risque ayant besoin de protection. Par exemple, en reconnaissance de la contribution exceptionnelle des demandeurs d'asile travaillant dans le secteur des soins de santé partout au Canada pendant la pandémie de COVID-19, IRCC a mis en œuvre, le 14 décembre 2020, une mesure spéciale visant à leur offrir une voie d'accès à la résidence permanente, connue sous le nom de [politique d'intérêt public visant les anges gardiens](#). Bien que cette politique n'ait pas été créée dans l'intention de cibler les femmes, 70 % des demandeurs principaux en 2021 étaient des femmes. L'initiative a pris fin le 31 août 2021.

Publics cibles : Les jeunes étrangers de Hong Kong ayant un grand potentiel humain

Répartition des avantages :

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Pourcentage des demandes d'immigration approuvées dans le cadre de la politique d'intérêt	Total : 668	SMGC	

public pour les résidents de Hong Kong, par groupe d'âge	De 0 à 35 ans : 595 (89 %) De 36 à 55 ans : 71 (11 %) 56 ans et plus : 2 (0 %)		
--	--	--	--

Principales répercussions du programme sur le genre et la diversité :

L'[Initiative de politique d'intérêt public temporaire en matière d'immigration pour les ressortissants de Hong Kong](#) cible les jeunes ayant un grand potentiel humain. La mesure facilite l'obtention de la résidence permanente pour les résidents de Hong Kong qui risquent d'être emprisonnés à la suite de l'adoption, par la Chine, d'une controversée loi de sécurité nationale introduite à Hong Kong en juin 2020. Il est également dans l'intérêt du Canada de soutenir sa propre économie et sa démocratie à l'échelle mondiale. En 2021, sur les 536 Hongkongais qui sont venus au Canada en vertu de la politique d'immigration spéciale, 74 % étaient âgés de 35 ans et moins. La police vient à échéance en février 2023.

Publics cibles : Ressortissant étrangers en situation vulnérable

Principales répercussions du programme sur le genre et la diversité

En 2019, le ministère a mis en œuvre [des initiatives pour aider les étrangers au Canada qui sont victimes de violence familiale](#) à trouver la sécurité, y compris un processus accéléré pour présenter une demande de résidence permanente pour des considérations humanitaires. Ces mesures soutiennent en particulier les personnes dont le statut d'immigration peut être précaire parce qu'elles dépendent d'un époux ou d'un conjoint violent pour leur statut au Canada (y compris, mais sans s'y limiter, les époux et conjoints parrainés). En 2021, 84 demandes d'immigration pour des considérations humanitaires de victimes de violence familiale ont été approuvées.

Publics cibles : Travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto

Répartition des avantages :

Selon le genre : 80 % ou plus d'hommes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Pourcentage de demandeurs d'immigration	Total : 171 Femmes : 85 (50 %) Hommes : 86 (50 %)	SMGC	Bien que cette politique ciblait un secteur dominé par les hommes, elle

sans statut de travailleurs de la construction approuvés en vertu de la Politique, selon le genre	Répartition par demandeur principal : Total : 69 Femmes : 3 (4 %) Hommes : 66 (96 %) Répartition par personne à charge : Total : 102 Femmes : 82 (80 %) Hommes : 20 (20 %)		offrait également à leurs personnes à charge la possibilité d'obtenir le statut de résident permanent.
---	---	--	--

Le 30 juillet 2021, la [Politique d'intérêt public temporaire pour les travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto](#) a été mise en œuvre. Bien que la politique cible un secteur à prédominance masculine, elle offre également à leurs personnes à charge la possibilité d'obtenir le statut de résident permanent. En 2021, alors que 96 % des demandeurs principaux étaient des hommes, 80 % des personnes à charge étaient des femmes. Cette politique publique prendra fin le 2 janvier 2023, ou lorsque 500 demandeurs principaux auront obtenu la résidence permanente.

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Asile/Personnes protégées

Publics cibles : Demandeurs d'asile

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le niveau de revenu : Très avantageux pour les personnes à faible revenu et un peu avantageux pour les personnes à faible revenu

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants, adultes et aînés

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Pourcentage de demandes d'asile, selon le sexe	Femmes : 44 % Hommes : 56 %	SMGC	
Pourcentage de demandes d'asile, selon la raison	Femmes qui ont demandé l'asile en raison de persécution fondée sur la violence familiale : 18 % Orientation sexuelle ou identité de genre : 8 %	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Principaux pays sources de demandes d'asile renvoyées à la Commission de	Mexique, Inde, Iran, Colombie, Turquie, Haïti, Chine, Pakistan, Venezuela et Sri Lanka	SMGC	

l'immigration et du statut de réfugié			
Pourcentage de demandes d'asile, selon l'âge	De 0 à 17 ans : 20 % De 18 à 55 ans : 72 % 55 ans et plus : 8 %	SMGC	
Pourcentage de demandes d'asile présentées, selon le type de famille	Personne : 58 % Famille de 2 personnes : 12 % Famille de 3 personnes : 12 % Famille de 4 personnes : 11 % Famille de 5 personnes et plus : 7 %	SMGC	
Pourcentage de demandes d'asile, selon l'état matrimonial	Célibataire : 49 % Marié(e) : 32 % Divorcé(e)/Séparé(e)/Union annulée : 5 % Conjoint(e) de fait : 6 % Veuf ou veuve : 2 % Inconnu/non précisé : 6 %	SMGC	
Nombre de demandeurs d'asile admissibles (et autres) bénéficiaires du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), selon le genre et l'âge ¹⁶	Total : 167 605 5 ans ou moins : 7 558 (5 %) De 6 à 12 ans : 18 530 (11 %) De 13 à 18 ans : 12 450 (7 %) De 19 à 44 ans : 93 325 (56 %) De 45 à 64 ans : 30 958 (18 %) 65 ans et plus : 4 784 (3 %) Femmes : 72 637 5 ans ou moins : 3 669 (5 %) De 6 à 12 ans : 8 948 (12 %) De 13 à 18 ans : 5 963 (8 %) De 19 à 44 ans : 38 292 (53 %) De 45 à 64 ans : 12 959 (18 %) 65 ans et plus : 2 806 (4 %) Hommes : 94 922 5 ans ou moins : 3 889 (4 %) De 6 à 12 ans : 9 581 (10 %) De 13 à 18 ans : 6 487 (7 %) De 19 à 44 ans : 54 996 (58 %) De 45 à 64 ans : 17 991 (19 %) 65 ans et plus : 1 978 (2 %) Inconnue : 46 De 6 à 12 ans : 1 (2,2 %) De 19 à 44 ans : 37 (80,4 %) De 45 à 64 ans : 8 (17,4 %)	SMGC	

¹⁶ Le nombre de bénéficiaires admissibles au PFSI correspond au nombre de personnes qui ont reçu des prestations du PFSI pendant au moins une journée au cours d'un exercice financier.

Nombre de demandeurs d'asile admissibles qui sont bénéficiaires du PFSI, selon le genre et l'âge ^{17, 18}	Total : 128 114 5 ans ou moins : 6 555 (5 %) De 6 à 12 ans : 11 776 (9 %) De 13 à 18 ans : 8 642 (7 %) De 19 à 44 ans : 69 825 (55 %) De 45 à 64 ans : 26 215 (20 %) 65 ans et plus : 5 101 (4 %) Femmes : 67 287 5 ans ou moins : 3 430 (5 %) De 6 à 12 ans : 6 061 (9 %) De 13 à 18 ans : 4 390 (6 %) De 19 à 44 ans : 37 202 (55 %) De 45 à 64 ans : 13 902 (21 %) 65 ans et plus : 2 302 (3 %) Hommes : 60 802 5 ans ou moins : 3 125 (5 %) De 6 à 12 ans : 5 714 (9 %) De 13 à 18 ans : 4 252 (7 %) De 19 à 44 ans : 32 603 (54 %) De 45 à 64 ans : 12 309 (20 %) 65 ans et plus : 2 799 (5 %) Inconnue : 25 De 6 à 12 ans : 1 (4 %) De 19 à 44 ans : 20 (80 %) De 45 à 64 ans : 4 (16 %)	SMGC	
--	--	------	--

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Le système d'octroi de l'asile au Canada offre une protection particulière aux personnes qui ont fui un État fragile ou un conflit et qui ont demandé l'asile en sol canadien, conformément aux [Directrices du président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié sur les revendicatrices du statut de réfugié](#), craignant d'être persécutées en raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle, identité de genre ou expression de genre, et en ce qui concerne les personnes vulnérables. De plus, IRCC a élaboré des instructions précises sur l'exécution des programmes en ce qui concerne le traitement au Canada des demandes d'asile de mineurs et d'autres personnes vulnérables.

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Programme : Établissement

¹⁷ Le nombre d'utilisateurs du PFSI correspond au nombre de bénéficiaires admissibles qui ont présenté au moins une demande de services de santé au cours d'un exercice financier donné.

¹⁸ À noter que les fournisseurs de services du PFSI ont jusqu'à six mois pour présenter des demandes de remboursement. Par conséquent, les données pour l'exercice 2021-2022 doivent être considérées comme préliminaires uniquement.

Publics cibles : Résidents permanents et certains résidents temporaires

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants, adultes et aînés

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021-2022	Source de données	Commentaires
Nombre d'ententes de contribution propres aux projets du Programme d'établissement ciblant les nouveaux arrivants vulnérables	• Prévention de la violence familiale et de la violence fondée sur le sexe 37 • Lutte contre le racisme : 79 • Volet autochtone : 80 • Services de santé mentale et de bien-être : 85 • Accent sur la communauté LGBTQ2 : 25 • Gestion des cas pour les RPG et d'autres nouveaux arrivants vulnérables : 66	Système de subventions et de contributions (SSC)	
Nombre de projets des travailleurs et des travailleuses de l'établissement ciblant les élèves et les parents dans les écoles primaires et secondaires	160 projets	SSC	
Nombre de nouveaux arrivants qui ont reçu des services du Programme d'établissement, selon le sexe	Total : 428 648 Femmes : 243 546 (57 %) Hommes : 181 689 (42 %) Autre : 20 (< 1 %) Non précisé : 3 393 ¹⁹ (0,8 %)	iEDEC	En 2020-2021, 20 personnes ont indiqué que leur sexe était « autre », tandis qu'en 2021-2022, 19 l'ont fait.
Nombre de clients du programme d'établissement, selon le sexe et le groupe d'âge	Enfants (de 0 à 14 ans) Total : 60 449 (14 %) Femmes : 28 630 (47 %) Hommes : 30 956 (51 %) Non précisé : 863 (2 %)	iEDEC	35 % des services du Programme d'établissement ont été fournis aux enfants et

¹⁹ « Non précisé » signifie qu'IRCC ne dispose d'aucun renseignement sur le genre ou le sexe. Cette mention concerne surtout les résidents temporaires. Elle s'applique à tous les cas où le terme « non précisé » est mentionné dans ce tableau.

	Jeunes (de 15 à 29 ans) Total : 91 072 (21 %) Femmes : 52 143 (57 %) Hommes : 38 738 (43 %) Autre : 8 (0 %) Non précisé : 133 (0 %) Adulte (de 30 à 59 ans) Total : 243 611 (60 %) Femmes : 146 880 (60 %) Hommes : 99 168 (40 %) Autre : 12 (0 %) Non précisé : 251 (0 %) Aînés (plus de 60 ans) Total : 29 289 (5 %) Femmes : 16 323 (56 %) Hommes : 12 932 (44 %) Non précisé : 34 (0 %) Âge non précisé Total : 14 (0 %) Femmes : 5 (36 %) Hommes : 9 (64 %)		aux jeunes (de 0 à 29 ans).
Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services d'évaluation des besoins et des atouts, selon le sexe	Total : 201 096 Femmes : 112 398 (56 %) Hommes : 86 274 (43 %) Autre : 15 (0 %) Non précisé : 2 409 (1 %) Types de besoins déterminés (les trois principaux) Meilleure connaissance des services communautaires et gouvernementaux : Femmes : 80 % Hommes : 80 % Accroître le lien avec les services communautaires locaux : Femmes : 55 % Hommes : 54 % Meilleure connaissance des services concernant la vie au Canada : Femmes : 51 % Hommes : 51 %	iEDEC	IRCC offre des services d'évaluation des besoins et des atouts pour comprendre les besoins des clients et s'assurer que les services fournis sont efficaces. Les types de besoins cernés par les clientes et les clients étaient presque identiques.
Nombre de clients du Programme d'établissement qui reçoivent des services d'information et d'orientation, selon le sexe	Total : 351 804 Femmes : 197 714 (56 %) Homme : 151 909 (43 %) Autre : 19 (0 %) Non précisé : 2 162 (1 %) Types de renseignements reçus (trois principaux)	iEDEC	Généralement équilibré entre les genres.

	Sources d'information Femmes : 78 % Hommes : 77 % Autre : 83 % Documents importants Femmes : 52 % Hommes : 55 % Autre : 72 % Éducation Femmes : 46 % Hommes : 47 % Autre : 33 %		
Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services communautaires, selon le sexe	Total : 71 837 Femmes : 43 842 (61 %) Hommes : 27 730 (39 %) Autre : 1 (0 %) Non précisé : 264 (0 %)	iEDEC	Une faible majorité de ceux qui ont reçu des services de liens avec la collectivité était des femmes.
Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services d'évaluation linguistique, selon le genre	Total : 49 582 Femmes : 31 427 (63 %) Hommes : 18 140 (37 %)	iEDEC	Environ les deux tiers des clients qui ont reçu une évaluation linguistique étaient des femmes. Parmi ceux qui ont été évalués à chacun des Niveaux de compétence linguistique canadiens , les femmes et les hommes ont reçu des résultats d'évaluation linguistique semblables, avec une différence de moins de 2 %.
Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services de formation linguistique, selon le genre	Total : 76 467 Femmes : 53 581 (70 %) Hommes : 22 872 (30 %) Autre : 3 (0 %) Non précisé : 11 (0 %)	iEDEC	Près des deux tiers des clients qui avaient accès à une formation linguistique étaient des femmes.
Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services relatifs à l'emploi, selon le genre	Total : 49 359 Femmes : 29 091 (59 %) Hommes : 20 234 (41 %) Non précisé : 34 (0 %)	iEDEC	Les clientes participaient à des activités liées à l'emploi à un pourcentage plus élevé que les clients de sexe masculin.

Nombre de clients du Programme d'établissement qui ont reçu des services de soutien, selon le type et le sexe	Services d'aide à la garde d'enfants Total : 9 089 Femmes : 7 449 (82 %) Hommes : 1 624 (18 %) Non précisé : 16 Services de soutien aux personnes handicapées Total : 1 859 Femmes : 1 084 (58 %) Homme : 770 (41 %) Autre : 1 (0 %) Non précisé : 4 (0 %)	iEDEC	Les services de garde d'enfants ont été fournis aux clients féminins dans un pourcentage beaucoup plus élevé que les clients masculins.
Pourcentage de répondants au sondage sur les résultats des nouveaux arrivants qui ont indiqué avoir participé au marché du travail au Canada	Femmes : 81 % Hommes : 92 %	Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants 2020, fondé sur les services fournis en 2019-2020	Davantage d'hommes ont rapporté qu'ils participaient au marché du travail au Canada. La disparité est conforme à la différence globale sur le marché du travail canadien (10 % en 2019).
Pourcentage de répondants au sondage sur les résultats des nouveaux arrivants qui ont affirmé avoir un sentiment d'appartenance au Canada, selon le genre	Femmes : 93 % Hommes : 93 %	Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants 2020, fondé sur les services fournis en 2019-2020	Le pourcentage de répondants qui ont affirmé ressentir un sentiment d'appartenance était identique entre les femmes et les hommes.
Pourcentage de répondants au sondage annuel sur les résultats auprès des nouveaux arrivants qui ont affirmé qu'ils peuvent utiliser, jusqu'à un certain point, le français ou l'anglais dans des situations sociales	Anglais (parmi ceux qui ont affirmé qu'ils voulaient/devaient parler anglais) : Femmes : 94 % Hommes : 95 % Français (parmi ceux qui ont affirmé qu'ils voulaient ou devaient parler français) : Femmes : 75 % Hommes : 78 %	Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants 2020, fondé sur les services fournis en 2019-2020	Bien que la capacité de parler anglais dans les situations sociales soit semblable chez les femmes et les hommes qui ont répondu au sondage, un pourcentage légèrement plus élevé d'hommes ont affirmé qu'ils peuvent utiliser le français dans les situations sociales, au moins dans une certaine mesure.

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Pour les populations qui font face à des obstacles supplémentaires aux services et qui sont plus à risque de marginalisation, un éventail de mesures de soutien à l'établissement adaptées, comme les programmes linguistiques réservés aux femmes, le mentorat par les pairs, les dispositions pour les personnes handicapées, la traduction et l'interprétation, des services de conseils et de garde d'enfants à court terme sont disponibles. En 2021-2022, 82 % des services de garde d'enfants ont été fournis à des clientes et 1 859 nouveaux arrivants ont reçu des services pour personnes handicapées. Environ 25 % des clients du [Programme d'établissement](#) étaient des réfugiés réinstallés, qui sont considérés comme plus vulnérables que de nombreuses autres catégories d'immigration.

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

En 2021, le Sondage en ligne auprès des nouveaux arrivants d'IRCC, qui se tient chaque année, comprenait une question sur la race pour la deuxième fois, ce qui a permis la collecte de données désagrégées par race auprès des nouveaux arrivants, tant les clients du Programme d'établissement que ceux qui ne le sont pas.

Publics cibles : Résidents permanents et résidents temporaires victimes de violence fondée sur le sexe

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Dans le cadre de la stratégie du gouvernement du Canada, [Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe](#), annoncée en 2017, IRCC a reçu un financement de 1,5 million de dollars sur cinq ans (2017-2022) pour améliorer son programme d'établissement. Le financement soutient la mise en œuvre d'[une stratégie du secteur de l'établissement sur la violence fondée sur le sexe](#) grâce à une coalition d'organismes du secteur de l'établissement et de la lutte contre la violence. Pendant la pandémie, IRCC a adressé des directives à l'intention du secteur pour qu'il continue à fournir du soutien et des ressources essentiels aux nouveaux arrivants qui subissent, ou risquent de subir, des violences. Plus de 30 bénéficiaires de financement proposent des mesures de soutien et des activités adaptées pour lutter contre la violence fondée sur le sexe (VFS), en plus des fournisseurs de services dans l'ensemble du secteur qui orientent les clients vers des ressources communautaires sur la VFS.

Publics cibles : Nouvelles arrivantes racisées

Répartition des avantages :

Selon le genre : 80 % ou plus de femmes

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021-2022	Source de données	Commentaires

Nombre de participantes au projet pilote sur les nouvelles arrivantes racisées	Total : 1 335 participants	ieDEC	
Pourcentage des participantes au projet pilote sur les nouvelles arrivantes racisées qui ont affirmé que les services répondent à leurs besoins	• Formations ou ateliers en classe/virtuels : 90 % • Formation en milieu de travail : 90 % • Perfectionnement professionnel : 89 % • Développement des compétences essentielles : 83 % • Soutien pour trouver un emploi : 79 % • Événements de réseautage : 74 % • Placement professionnel : 72 %	Projet pilote sur les cheminements de carrière pour les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible , rapport de mise en œuvre du projet, mars 2021	La majorité des participants interrogés ont affirmé qu'ils étaient « d'accord » ou « fortement d'accord » pour dire que la plupart des principales activités du projet pilote étaient utiles.
Pourcentage des participantes au projet pilote sur les nouvelles arrivantes racisées qui ont affirmé qu'elles étaient « fortement d'accord » ou « d'accord » pour dire qu'elles avaient amélioré leur préparation à l'emploi ou leur confiance à travailler au Canada, ainsi que leurs compétences en matière de recherche d'emploi et d'entrevues.	85 %	Projet pilote pour les nouvelles arrivantes membres d'une minorité visible : leçons apprises – Étude rétrospective de l'initiative des nouveaux partenaires : rapport final, mai 2021	Parmi les répondants au sondage, une forte proportion (85 %) était « fortement d'accord » ou « d'accord » pour dire qu'ils avaient amélioré leur préparation à l'emploi, leur préparation ou leur confiance à travailler au Canada, ainsi que leurs compétences en recherche d'emploi et en entrevue.
Pourcentage des participantes à l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes racisées qui ont indiqué avoir trouvé du travail ou participé à des activités qui pourraient mener à l'obtention d'un emploi	• Employées : 41 % • Travailleuses autonomes : 5 % • Inscrites à une formation visant à améliorer leur capital humain : 29 %	Projet pilote pour les nouvelles arrivantes membres d'une minorité visible : leçons apprises – Étude rétrospective de l'initiative des nouveaux partenaires : Version finale. Mai 2021	Parmi les participants qui avaient un emploi, 62 % ont trouvé un emploi dans un délai de trois mois.

	• Bénévolat : 14 %		
--	--	--	--

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité :

Les programmes au titre de l'[Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes racisées](#) (anciennement le Projet pilote pour les nouvelles arrivantes membres d'une minorité visible) ont continué à soutenir les résultats en matière d'emploi et d'avancement professionnel des nouvelles arrivantes racisées grâce à la prestation de services d'établissement ciblés, notamment des placements professionnels et des conseils en matière d'emploi. Les services offerts dans le cadre de l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes racisées appuie les efforts du Canada visant à atteindre l'équité entre les sexes en éliminant les obstacles auxquels sont confrontées de nombreuses femmes racisées nouvellement arrivées, comme la discrimination fondée sur le sexe et la race, les emplois précaires ou à faible revenu, le manque de services de garde d'enfants abordables et les soutiens sociaux inadéquats. Les participants ont également tiré profit de l'apprentissage de la culture et de l'environnement de travail au Canada. En 2021-2022, 1 335 bénéficiaires ont reçu du soutien dans le cadre de l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes racisées.

Publics cibles : Étudiants immigrants et leurs parents

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

L'[Évaluation des travailleurs et des travailleuses de l'établissement dans les écoles](#), réalisée en 2022, a révélé que le programme est essentiel pour intégrer les jeunes nouveaux arrivants à la société canadienne et au système d'éducation canadien. Quarante-sept pour cent (97 %) des anciens élèves qui ont participé à un événement visant à se préparer à l'école ou à en apprendre davantage sur l'école estimaient que l'événement était « au moins un peu utile ». De même, 99 % des anciens élèves qui ont reçu de l'aide de la part d'un travailleur d'établissement scolaire estimaient que « l'aide et le soutien fournis par le travailleur d'établissement scolaire » étaient « au moins un peu utiles. »

Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

Programme : Citoyenneté

Publics cibles : Les résidents permanents qui souhaitent obtenir la citoyenneté; les citoyens canadiens qui utilisent d'autres services de citoyenneté (preuves, renonciation et révocation, promotion de la citoyenneté).

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021-2022	Source de données	Commentaires
Nombre d'attributions de citoyenneté accordées, selon le genre	Total : 254 722 Femmes : 131 306 (52 %) Hommes : 123 404 (48 %) Autres : 8 (0 %) Inconnue : 4 (0 %)	SMGC	
Nombre de nouveaux citoyens, selon le genre	Total : 222 731 Femmes : 114 436 (51 %) Hommes : 108 282 (49 %) Autres : 9 (0 %) Inconnue : 4 (0 %)	SMGC	

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

En 2021-2022, un examen du Guide sur la citoyenneté canadienne a été entrepris afin d'assurer une représentation adéquate de la diversité du contenu et des images. À la suite de cet examen, et afin de fournir une représentation plus équilibrée de l'histoire du Canada, le guide comprendra du nouveau contenu sur l'histoire et les cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que sur l'histoire et les séquelles du colonialisme et des pensionnats. Il offrira également une représentation plus équilibrée de l'histoire du Canada, y compris l'influence de groupes ethniques autres que britanniques et français, afin de montrer comment le Canada est devenu l'un des pays les plus multiculturels et diversifiés du monde, et d'aborder les graves injustices qui se sont produites dans le passé et les défis qui subsistent. Enfin, le guide parlera de l'évolution des droits et des libertés civiques, en particulier ceux des minorités racisées, des communautés LGBTQ2, des femmes et des personnes handicapées.

Des ateliers avec des partenaires de la citoyenneté ont eu lieu en 2021-2022. Les ateliers se sont concentrés sur l'évaluation de la faisabilité d'une plus grande désagrégation des données pour les indicateurs clés de performance des programmes afin de mieux soutenir la diversité, y compris l'antiracisme. Les recommandations définitives concernant les indicateurs de performance actualisés sont prévues pour la fin de 2022-2023.

Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

Programme : Passeport

Publics cibles : En raison des nombreuses façons dont les services relatifs aux passeports ou aux documents de voyage canadiens sont offerts, ainsi que de l'admissibilité à ces services, il est impossible de calculer avec exactitude le nombre de citoyens et de non-citoyens canadiens qui sont admissibles à ces services. Selon Statistique Canada, le nombre total de citoyens canadiens est de 38,8 millions.

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le groupe d'âge : Jeunes, enfants, adultes et aînés

Répercussions principales			
Indicateurs	Résultats 2021	Source de données	Commentaires
Nombre de passeports pour adultes délivrés, selon le sexe	Total : 634 852 Femmes : 329 944 (52 %) Hommes : 304 699 (48 %) Autres : 209 (0 %)	Système intégré de récupération d'information (IRIS) et SMGC	52 % de tous les passeports pour adultes ont été délivrés à des femmes, comparativement à 48 % pour les hommes.
Nombre de passeports pour enfants délivrés, selon le sexe	Total : 495 075 Femmes : 243 888 (49 %) Hommes : 251 139 (51 %) Autres : 48 (0 %)	IRIS et SMGC	49 % de tous les passeports pour enfants ont été délivrés à des femmes, comparativement à 51 % pour les hommes.
Nombre de passeports délivrés, selon le type, le sexe et l'âge	Total : 1 129 927 Femmes Enfants : 243 888 (43 %) Adultes : 329 944 (57 %) De 16 à 24 ans : 109 245 (19 %) De 25 à 34 ans : 64 926 (11 %) De 35 à 44 ans : 52 494 (9 %) De 45 à 54 ans : 37 524 (7 %) De 55 à 65 ans : 28 719 (5 %) De 65 à 74 ans : 19 089 (3 %) 75 ans et plus : 17 947 (3 %) Total : 573 832 Hommes Enfants : 251 139 (45 %) Adultes : 304 699 (55 %) De 16 à 24 ans : 105 603 (19 %) De 25 à 34 ans : 54 870 (10 %) De 35 à 44 ans : 47 846 (9 %) De 45 à 54 ans : 35 757 (6 %) De 55 à 65 ans : 28 446 (5 %) De 65 à 74 ans : 17 447 (3 %) 75 ans et plus : 14 730 (3 %) Total : 555 838	IRIS et SMGC	Un pourcentage de 44 % des passeports a été délivré à des enfants. Un pourcentage de 73 % des passeports a été délivré à des personnes de moins de 35 ans. L'écart le plus important entre les groupes d'âge des femmes et des hommes se situait dans le groupe des 25 à 34 ans, où 10 056 femmes de plus que d'hommes se sont vu délivrer un passeport. Au total, 94 % de tous les passeports comportant l'indicateur de genre X ont été délivrés à des personnes de moins de 44 ans.

	Autre sexe Enfants : 48 (19 %) Adultes : 209 (81 %) De 16 à 24 ans : 114 (44 %) De 25 à 34 ans : 61 (24 %) De 35 à 44 ans : 18 (7 %) De 45 à 54 ans : 8 (3 %) De 55 à 65 ans : 6 (2 %) De 65 à 74 ans : 2 (1 %) 75 ans et plus : 0 (0 %) Total : 257		
--	---	--	--

Responsabilités essentielles : Services internes

Programme : Services de gestion des acquisitions

Publics cibles : Populations autochtones

Autres répercussions principales des services internes sur la diversité et le genre

En 2021-2022, IRCC a accordé 11,4 millions de dollars à des entreprises autochtones, dépassant sa cible de 9,6 millions de dollars. IRCC met en œuvre la cible minimale obligatoire de 5 % de la valeur des marchés publics fédéraux attribués aux entreprises autochtones d'ici 2022-2023. De plus, 31 demandes de propositions d'IRCC comprenaient des critères d'évaluation de la diversité exprimés par des questions ciblées sur l'approvisionnement social, la diversité et l'accessibilité dans la demande d'information (participation du secteur) pour l'approvisionnement de la phase III de la modernisation de la plateforme numérique d'IRCC. En 2022-2023, l'intégralité des demandes de propositions d'IRCC comportant une évaluation technique cotée comprendra des critères de diversité.

Programme : Services des communications

Publics cibles : Intervenants et clients d'IRCC

Plan de collecte de données relatives à l'ACS Plus

À la suite de l'engagement d'IRCC d'examiner ses politiques en matière de préjugés et de mieux comprendre les répercussions de ces derniers sur les clients, le ministère a sollicité des commentaires dans le cadre de ses sondages d'opinion publique et de ses activités de mobilisation du public. Par exemple, la consultation sur les niveaux d'immigration de 2021 d'IRCC comprenait une demande de rétroaction des intervenants quant à la façon d'améliorer l'accès équitable aux possibilités de résidence permanente au moyen de l'immigration économique. Le sondage de 2022 sur les expériences en matière de discrimination des nouveaux arrivants dans leurs collectivités visait à recueillir les

commentaires des clients d'IRCC relatifs à la discrimination fondée sur les divers facteurs identitaires des répondants.

Programme : Services de gestion des ressources humaines

Publics cibles : Employés d'IRCC

Répartition des avantages :

Selon le genre : 60 % à 79 % de femmes

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Selon le groupe d'âge : Adultes

Autres répercussions principales des services internes sur la diversité et le genre

Les Ressources humaines travaillent en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur la lutte contre le racisme afin de remédier aux préjugés qui existent dans les processus susceptibles de nuire aux personnes appartenant à un groupe racisé. En 2021-2022, cette mesure comprenait la mise en œuvre d'initiatives de recrutement pour le ministère, où l'on a tenu compte des groupes en quête d'équité. Le ministère était également représenté à des salons de l'emploi visant à accroître la représentation des groupes en quête d'équité dans des secteurs sous-représentés, comme la technologie de l'information. Le ministère a également élargi les programmes de leadership qu'il offre en se concentrant sur le renforcement des compétences en leadership, des réseaux et du parrainage des membres de groupes racisés afin de soutenir leur progression professionnelle.

Programme : Services de gestion et de surveillance – Évaluation

Publics cibles : Programmes d'IRCC, nouveaux arrivants au Canada et tous les Canadiens

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Selon le groupe d'âge : Adultes

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Le Guide d'évaluation inclusive et de mesure du rendement d'IRCC comprend des techniques d'application de l'analyse de la diversité et de l'ACS Plus à différentes étapes pendant l'élaboration d'une évaluation ou d'un modèle logique. Le guide comprend également des questions clés liées à la diversité à poser lors de la réalisation d'évaluations et d'activités de mesure du rendement. Les techniques du guide ont été appliquées aux étapes de planification de quatre évaluations en 2021-2022. Par exemple,

l'Évaluation de l'initiative des travailleurs et travailleuses de l'établissement dans les écoles a intégré l'optique d'ACS Plus, qui comprenait, entre autres, la prise en compte du client : l'âge, le genre, le statut d'immigration, le pays d'origine, la langue maternelle/profil linguistique et l'emplacement géographique (c.-à-d. urbain ou rural).

Programme : Administration, sécurité et installations (ASI)

Publics cibles : Employés d'IRCC

Répartition des avantages :

Selon le genre : Largement équilibré entre les genres

Selon le niveau de revenu : Aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu

Selon le groupe d'âge : Adultes

Autres répercussions principales du programme sur le genre et la diversité

Une stratégie de gestion des locaux visant à regrouper et à moderniser les locaux d'IRCC permettra de soutenir une main-d'œuvre éloignée qui a accès à des espaces de travail modernes, accessibles et souples. IRCC continue d'inclure des points de considérations relatifs à la diversité dans la conception du milieu de travail. Des toilettes accessibles universellement avec une enseigne neutre, des pellicules protectrices et des vitres sur les fenêtres des salles de réunion, ainsi que des panneaux de séparation sur les tables de travail sont en cours d'élaboration. L'ACS Plus a été intégré dans la conception de documents stratégiques en matière de sécurité en consultant des experts en la matière. De plus, les agents suivent une formation pour s'assurer que le processus de sélection est mené de façon impartiale.

Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

Réponse aux comités parlementaires

Rapport 3 - Situation à la frontière entre la Russie et l'Ukraine, le 29 mars 2022

Que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration présente ce qui suit à la Chambre : Nous

- a. condamnons l'attaque injustifiée et non provoquée contre l'Ukraine, qui a été ordonnée par le président russe Vladimir Putin, une violation claire du droit international;

- b. demandons au gouvernement du Canada de soutenir les Ukrainiens et les personnes résidant en Ukraine qui sont touchés par ce conflit et de s'assurer qu'il est prêt à traiter les demandes d'immigration de toute urgence sans compromettre les besoins dans d'autres domaines;
- c. demandons que la possibilité de venir au Canada sans visa soit accordée aux Ukrainiens, notamment par l'obtention rapide d'une autorisation de voyage électronique et augmenter les ressources en personnel afin que l'arriéré existant pour tous les volets de l'immigration ne soit pas davantage affecté par cette crise humanitaire.

Aucune réponse du gouvernement demandée

Rapport 2 - Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le système d'immigration, le 4 février 2022, initialement présenté à la Chambre le 13 mai 2021

En limitant les déplacements, les politiques visant à prévenir la propagation du virus à l'origine de la COVID-19 ont retardé et modifié le système d'immigration. Le Rapport soulevait les effets de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19, ainsi que ses répercussions sur la réunification des familles, les étudiants étrangers, les immigrants économique, les réfugiés et des demandeurs d'asile. De plus, le rapport a traité des incitatifs à l'immigration économique instaurés par le gouvernement du Canada pour répondre à la situation actuelle à Hong Kong. Des témoins ont décrit au Comité de quelle façon des personnes de tout le Canada et du monde entier ont vu leurs projets de visite, d'étude, de travail ou d'établissement au Canada modifiés par la pandémie.

Il y a eu 38 recommandations, dont la numérisation complète des systèmes d'immigration, tout en conservant la possibilité de présenter des demandes papier; la prolongation de la période de validité des examens médicaux; le financement des centres de réception des demandes de visa de l'Afrique francophone, dans le but d'augmenter les effectifs et ainsi d'accélérer le traitement des données biométriques des étudiants et des demandes de permis d'études; la divulgation aux demandeurs du motif complet de refus de leur demande.

Réponse du gouvernement

Rapport 1 - Le Canada comme terre d'accueil : des mesures spéciales en matière d'immigration et d'asile sont nécessaires de toute urgence pour les hongkongais, le 4 février 2022

Les mesures spéciales en matière d'immigration instaurées par le gouvernement du Canada aident les militants prodémocratie et autres Hongkongais qui doivent ou veulent fuir leur ville, à condition qu'ils soient admissibles aux voies d'accès existantes ou qu'ils aient récemment obtenu un diplôme universitaire et décroché un emploi au Canada approuvé au titre du nouveau permis de travail.

Le Rapport a mis en lumière des témoignages sur les lacunes éventuelles de ces mesures et des politiques actuelles concernant l'immigration et la protection des réfugiés, suggérant des améliorations. Il soulevait aussi des préoccupations quant à la façon dont les Hongkongais fuyant leur pays d'origine peuvent trouver un refuge sûr au Canada par les diverses voies d'accès à l'immigration et à l'asile de notre pays.

Parmi les 15 recommandations, le Comité invitait le Ministère à assouplir les critères d'admissibilité au permis d'études; à étendre le permis de travail aux jeunes professionnels en vacances-travail pour les Hongkongais; et à revoir les critères d'admissibilité au permis de travail ouvert de trois ans. Il demandait au Ministère d'adopter une approche inclusive et de créer une voie d'accès à la résidence permanente qui repose sur des motifs humanitaires, tout en garantissant une telle voie d'accès aux résidents de Hong Kong qui poursuivent leurs études au Canada. Par ailleurs, le Comité a souligné que tous les Hongkongais devraient être exemptés des restrictions visant les déplacements non essentiels dans le contexte de la pandémie.

Réponse du gouvernement

Rapport 8 - Programmes d'immigration visant à répondre aux besoins du marché du travail, le 22 juin 2021

Le Rapport se penchait sur les programmes d'immigration conçus pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du Canada. On y recommandait des améliorations aux politiques qui aident à la fois les employeurs et les travailleurs. Dans le Rapport, il était question du [Programme des candidats des provinces](#), du [Programme d'immigration au Canada atlantique](#), du [Programme pilote des gardiens d'enfants en milieu familial](#), du [Programme pilote des aides familiaux à domicile](#), du [Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord](#) et du [Programme pilote sur l'agroalimentaire](#). De plus, le Rapport traitait de la [voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs temporaires essentiels et diplômés étrangers](#) récemment annoncée par le gouvernement du Canada, et présentait des témoignages sur le [Programme des travailleurs étrangers temporaires](#) et son processus connexe d'étude d'impact sur le marché du travail. Il examinait également les répercussions de l'actuelle pandémie de COVID-19, la fréquence des pénuries de main-d'œuvre à l'échelle du pays, portant une attention particulière aux municipalités et aux collectivités rurales, ainsi que l'[Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains](#) (Accord Canada-Québec).

Le Rapport adressait 13 recommandations au gouvernement.

Le Comité a recommandé à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) d'offrir des voies plus accessibles à la résidence permanente afin de prévenir le mauvais traitement des travailleurs étrangers en situation précaire ou des personnes sans statut; de procurer un soutien continu aux collectivités rurales et nordiques dans le cadre du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord; et de reconnaître que la formation propre à l'industrie et en cours d'emploi équivaut à une formation structurée. Le Comité a demandé à IRCC de donner un plus long préavis

lorsqu'il annonce de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques publiques, et de fournir plus de détails sur les exigences qui s'y rapportent. Le Rapport a proposé d'autres recommandations relatives à la souplesse, à la mobilité et à la protection de la main-d'œuvre étrangère. Enfin, le Comité a recommandé à IRCC, compte tenu des nouvelles voies d'accès annoncées récemment, de rembourser une partie des frais de toute demande de résidence permanente rejetée qui a été présentée par un travailleur à faible salaire.

La requête visant à demander une réponse au gouvernement est morte au feuillet après la dissolution du Parlement, en juin 2021, et n'a pas été présentée à nouveau à la législature suivante.

Réponse aux audits effectués par le Bureau du vérificateur général du Canada (y compris les audits effectués par le commissaire à l'environnement et au développement durable)

Rapport 1 — L'accès aux prestations pour les populations difficiles à joindre, 2022

Comme le signalait le Rapport, les programmes de prestations visent à réduire la pauvreté et les inégalités en fournissant un soutien aux Canadiens à faible revenu, puisque les populations difficiles à joindre posent une difficulté particulière pour la prestation des services. En comprenant bien les caractéristiques démographiques et les obstacles propres à ces populations, les ministères peuvent concevoir des stratégies de sensibilisation d'une manière efficace et adaptée à leurs besoins.

Les entités principalement visées par l'audit étaient l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Emploi et Développement social Canada (EDSC), car elles sont responsables au premier chef des prestations sélectionnées, ainsi que Statistique Canada en tant qu'organisation de soutien qui fournit de l'information et des analyses aux entités pour les aider à concevoir et à mettre en œuvre leurs stratégies de sensibilisation. Services aux Autochtones Canada et IRCC ont également fait partie de l'étendue de l'audit, puisque ces ministères participaient à des activités de sensibilisation auprès de leurs clientèles respectives (p. ex. peuples autochtones et personnes nouvellement arrivées au Canada).

L'audit a révélé que l'ARC et EDSC avaient brossé un tableau incomplet des personnes éventuellement admissibles qui ne touchent pas de prestations, et ils ignoraient si la majeure partie de leurs activités de sensibilisation ciblées avaient contribué à augmenter le taux d'utilisation des prestations chez les populations difficiles à joindre. L'audit a recommandé que, pour mieux comprendre l'efficacité des stratégies de sensibilisation, l'ARC et EDSC devraient définir et instaurer des mesures du rendement uniformes axées sur les résultats pour ce qui est des activités de sensibilisation des populations difficiles à joindre. En outre, l'audit recommandait aux ministères de collaborer à la création d'une expérience de service à la clientèle continue et cohérente, en vue de répondre aux besoins

des personnes qui nécessitent un niveau de soutien élevé pour avoir accès aux prestations.

[Réponse du gouvernement](#)

Rapport 13 — La santé et la sécurité des travailleurs agricoles étrangers temporaires pendant la COVID-19, décembre 2021

Comme le signalait le Rapport, les employeurs recevant du financement dans le cadre du [Programme des travailleurs étrangers temporaires](#) doivent se plier aux exigences, y compris au [Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés](#), afin de prévenir la propagation de la COVID-19 et de proposer des conditions sécuritaires aux travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole.

L'audit cherchait à déterminer si EDSC avait adopté un processus robuste pour l'inspection des employeurs, et si Agriculture et Agroalimentaire Canada avait respecté les modalités de deux de ses programmes consacrés à la COVID-19, afin de mieux protéger la santé et la sécurité des travailleurs agricoles et de favoriser une quarantaine sécuritaire.

L'audit a déterminé que les inspections fournissaient peu d'assurance quant à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole, et qu'EDSC n'avait pas remédié aux préoccupations de longue date concernant l'hébergement des travailleurs, pas plus qu'il n'avait réussi à améliorer leurs conditions de vie, comme il s'était engagé à le faire au cours des années précédentes.

[Réponse du gouvernement](#)

Réponse aux audits effectués par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles

En 2021-2022, il n'y a eu aucune vérification de la Commission de la fonction publique du Canada ou du Commissariat aux langues officielles nécessitant une réponse d'IRCC.